

SERVICES POSTAUX

SERVICES TELECOMMUNICATIONS

PHILATELIE

SERVICES FINANCIERS POSTAUX



RAPPORT ANNUEL 2006



SERVICES POSTAUX

SERVICES TELECOMMUNICATIONS

PHILATÉLIE

SERVICES FINANCIERS POSTAUX



R A P P O R T

A N N U E L

2 0 0 6



Station uplink à la Division
des Télécommunications
Luxembourg-Cloche d'Or



SOMMAIRE

7	Les organes de l'Entreprise	41	E-banking
7	Le Conseil d'Administration	43	Cartes bancaires
7	Le Comité de Direction	43	Western Union
9	Le thème photographique	45	La philatélie
9	L'Entreprise au rendez-vous de l'innovation	45	2006, l'année de meng.post.lu
		45	Émissions philatéliques
		47	Expositions
11	Le rapport du Comité de Direction	49	Nos ressources
11	L'Entreprise des P&T	49	Les ressources humaines
14	Le Groupe P&T	51	L'informatique
16	Chiffres clés	51	La communication interne et externe
		51	Les Bâtiments et le Matériel
19	Les faits marquants en 2006	55	Indicateurs de la qualité de service
21	Nos métiers	55	Services des télécommunications
23	Les services postaux	55	<i>Réseau fixe</i>
23	Préface	56	<i>Réseau mobile</i>
23	Envois postaux	57	Services postaux
23	Lettres	57	<i>Poste aux lettres</i>
23	Colis	57	<i>Colis postaux</i>
25	Qualité	59	Les filiales de P&T
25	Envois Direct Mail non adressés	59	LUXGSM
25	Business Post	61	NETCORE
25	Messagerie postale	61	EDITUS
27	Actualité européenne	62	VISUAL ONLINE
29	Les services des télécommunications	62	P&T CONSULTING
29	Préface	63	ELTRONA
29	Téléphonie	63	eBRC
29	Backbone national	63	VICTOR BUCK SERVICES
30	Backbone international	64	TNT EXPRESS LUXEMBOURG
30	Services Réseaux d'Entreprises	64	INFOMAIL
33	Plate-forme Intelligent Network (IN)	64	MICHEL GRECO
33	Internet et Hotspot	66	Glossaire
37	LuxDSL	69	Comptes annuels statutaires 2006
37	INTEGRAL	91	Comptes annuels consolidés 2006
39	INTEGRAL PRO		
39	Passport		
39	Contrats Grands Comptes		
39	Service aux opérateurs tiers et Réglementation		
41	Les services financiers postaux		
41	Préface		
41	Comptes		

Hôtel des Postes
Luxembourg-Ville



LES ORGANES DE L'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration à la date du 31.12.2006

Président

Gaston REINESCH - Représentant de l'Etat

Vice-Président

Georges SCHMIT - Représentant de l'Etat

Administrateurs

Pierre AHLBORN - Représentant du secteur privé

Serge ALLEGREZZA - Représentant de l'Etat

Michel BRACHMOND - Représentant du secteur privé

Edouard FELIX - Représentant du personnel

Gilbert GOERGEN - Représentant du personnel

Jean GUILL - Représentant de l'Etat

Raymond HENCKS - Représentant du personnel

Jean-Marie HEYDER - Représentant du personnel

Georges SANTER - Représentant de l'Etat

Jean-Paul ZENS - Représentant de l'Etat

Le Comité de Direction à la date du 31.12.2006

Président

Marcel GROSS - Directeur Général

Membres

Marcel HEINEN - Directeur général adjoint

Jos GLOD - Directeur général adjoint

Jean-Marie SPAUS - Directeur

Paul PECKELS - Directeur



Téléboutique
Luxembourg-Cloche d'Or

LE THEME PHOTOGRAPHIQUE

L'Entreprise au rendez-vous de l'innovation

Confrontée à une concurrence croissante, l'Entreprise dispose, outre la compétence de son personnel, d'un atout majeur: la qualité de ses infrastructures et services.

Le moteur de cette qualité est l'innovation permanente, d'où le choix des photos de l'édition 2006 du Rapport Annuel de l'Entreprise.

Qu'il s'agisse du nouveau Centre de Tri postal national à Bettembourg, du réseau fibre optique international TERALINK, du mode de rechargement des cartes pré-payées TIPTOP via CCP Connect ou encore du service meng.post.lu (timbres et cartes personnalisés), l'Entreprise continue à être au rendez-vous de l'innovation.

Les femmes et les hommes qui y contribuent permettent à l'Entreprise de mieux satisfaire et fidéliser ses clients ainsi que d'assurer sa pérennité dans un monde en perpétuel changement.

LE RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION



LE RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

L'Entreprise des P&T

L'Entreprise des P&T a poursuivi l'implémentation des grandes orientations stratégiques définies dans son «Agenda 2007». Elles visent à continuer la dynamique d'innovation de l'Entreprise et à stabiliser ses activités dans un contexte de concurrence accrue dans tous ses métiers.

Les investissements continus permettent à l'Entreprise de disposer des infrastructures les plus modernes. Soutenues par l'expérience et le savoir-faire du personnel, la qualité de service et la forte présence géographique et commerciale de l'Entreprise restent elles aussi des atouts majeurs pour l'avenir.

Après une hausse du montant net du chiffre d'affaires en 2004 (+3,6%), l'année 2005 a connu une stabilisation (+0,1%). Cette consolidation continue en 2006 (+0,03%) pour atteindre un niveau de 505,1 MEUR similaire à l'exercice passé (2005: 505,0 MEUR).

Eu égard à une baisse des produits financiers en 2006, cependant fortement atténuée par une hausse importante des produits exceptionnels, l'évolution du total des produits est globalement légèrement en hausse (0,3%) pour atteindre fin 2006 le montant de 533,2 MEUR (2005: 531,4 MEUR).

Services Postaux

Le chiffre d'affaires du secteur postal diminue de 1,2% pour atteindre 124,9 MEUR (2005: 126,4 MEUR). En dépit d'une hausse des revenus de la messagerie postale, des colis postaux et des services philatéliques, l'augmentation de ces produits n'arrive pas à compenser la diminution globale du trafic postal, ainsi que le recul des recettes internationales des frais terminaux.

Le chiffre d'affaires postal ne tient pas compte des compensations accordées par l'Etat dans le cadre des dispositions fiscales en faveur du maintien du service public (distribution des journaux, périodiques et autres imprimés). Pour l'exercice 2006, ce montant s'élève à 12,3 MEUR, ce qui ramène

le chiffre d'affaires de l'activité postale totale à 137,2 MEUR (2005: 138,3 MEUR).

Services Financiers Postaux

Le chiffre d'affaires des services financiers postaux s'élève à 28,8 MEUR, en hausse de +24,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation globale des intérêts perçus sur placements des avoirs de clients CCP et résultant des hausses successives des taux d'intérêts au cours de 2006, ainsi que dans une moindre mesure à l'augmentation des recettes de commissions perçues.

Services des Télécommunications

Après des années d'évolution positive du chiffre d'affaires des télécommunications et une stagnation en 2005, ce dernier recule en 2006 pour la première fois de -1,1% pour atteindre 351,5 MEUR.

Au niveau des différents services de télécommunications, la restructuration des ventes en faveur de nouveaux produits au détriment des services classiques se poursuit en 2006. Néanmoins les pertes de chiffre d'affaires relatives aux techniques traditionnelles ne sont que partiellement compensées par les nouvelles technologies, tels que les revenus des «réseaux d'entreprises» et le service LuxDSL, qui cannibalisent partiellement les recettes de l'Internet commuté. Pour les services mobiles GSM le chiffre d'affaires recule de -2,0% à la suite d'une réduction des prix sous la pression d'une concurrence acharnée et par le transfert des clients mobiles de l'Entreprise dans sa filiale LUXGSM S.A. depuis janvier 2006.

Sous la rubrique «services d'infrastructures» les revenus de location de capacités satellitaires et la facturation d'une recette non récurrente en 2005 n'ont pas pu être renouvelés en 2006 pour un montant de 6,1 MEUR. Cette baisse du chiffre d'affaires se répercute néanmoins dans une moindre mesure sur le résultat du fait que les charges y afférentes ont pu être fortement réduites.

La libéralisation du secteur des télécommunications implique la prestation de services d'interconnexion aux nouveaux opérateurs. Le décompte d'interconnexion avec les autres opérateurs fixes et mobiles s'est traduit par une recette en

diminution de -3,2% à la suite de la baisse générale des tarifs de référence pour les services d'infrastructure que l'Entreprise met à disposition des opérateurs concurrents.

Finalement la vente et la location d'équipements de télécommunication au sein des cinq téléboutiques génère un chiffre d'affaires en hausse de 15,5% par rapport au revenu de 2005.

Produits Financiers

La baisse de -7,7% des produits financiers, totalisant un montant de 19,7 MEUR, est essentiellement imputable à un recul de la performance des revenus de valeurs mobilières, compensée seulement partiellement par l'augmentation des intérêts perçus sur dépôts à terme. Par ailleurs, les dividendes encaissés des filiales continuent à générer un revenu substantiel.

Produits Exceptionnels

Au total les produits exceptionnels atteignent fin 2006 un montant de 5,7 MEUR dû notamment à l'encaissement début 2006 d'un dividende extraordinaire dans le cadre de la fusion de LUXGSM S.A., à la cession d'une participation, à la vente d'un immeuble postal, ainsi qu'aux indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux et infrastructures de l'Entreprise.

Charges

Les charges d'exploitation augmentent légèrement à raison de 0,7% par rapport à l'année précédente pour atteindre 441,3 MEUR (2005: 438,1 MEUR).

Les charges de matières consommables augmentent fortement de +12,5%, notamment en raison des achats importants de marchandises destinées à la vente au sein des téléboutiques, ainsi que dans une moindre mesure de la hausse des prix des combustibles.

Les prestations de tiers dans le trafic international, frais directement liés au chiffre d'affaires, continuent globalement à diminuer de -4,4%. Par rapport à une hausse des frais internationaux pour services financiers (+16,9%), les frais internationaux pour services postaux baissent de -12,0%

et ceux du trafic international des télécommunications de -1,7% en raison des baisses de prix en gros entre opérateurs à la suite de l'intensification de la concurrence.

Les autres postes de charges externes progressent également en 2006. Les hausses les plus importantes sont les suivantes: frais d'interconnexion (+2,8%), coûts d'entretien et de réparation (+2,5%), indemnités pour services tiers et honoraires (+16,8%), assurances (+74,4%) et formation (+89,3%).

Les dépenses de personnel accusent globalement une hausse de +4,3% (2005: +3,0%) due notamment à l'engagement d'une centaine de porteurs de journaux à la suite de l'extension de ce service sur tout le pays à partir de juillet 2006, à la dernière tranche indiciaire de +2,5% fin 2005 qui se répercute intégralement sur l'exercice 2006, à l'accord salarial 2006, ainsi qu'à un recours plus important à des compétences plus élevées - employés privés et carrière universitaire notamment - au détriment d'agents moins qualifiés. Malgré une politique prudente dans la gestion du personnel, tous ces éléments contribuent à un renchérissement des salaires et traitements de 6,2 MEUR (+4,3%), ainsi que des charges sociales et pensions de 0,7 MEUR (+4,5%). Le total des frais de personnel représente 46,2% des charges d'exploitation hormis les corrections de valeur.

Le montant total des corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que sur éléments de l'actif circulant continue à diminuer de -3,7% pour atteindre 76,8 MEUR.

Quant aux autres charges d'exploitation, le renchérissement de +13,1% s'explique notamment par la hausse des redevances payées essentiellement à l'ILR pour l'exploitation des licences fixes et mobiles, ainsi que l'augmentation des loyers d'immeubles et location de logiciels informatiques.

Les charges financières régressent de -81,0% pour atteindre 0,3 MEUR, ce qui est essentiellement dû à des frais bancaires nettement inférieurs au montant de 1,7 MEUR comptabilisé en 2005 qui comprenait notamment une correction de valeur sur immobilisations financières. Quant aux charges exceptionnelles, le montant de 0,9 MEUR s'explique notamment par des ventes d'immeubles et des

retraits d'équipements, de câbles et de matériel roulant de l'actif immobilisé avant leur amortissement complet.

Ainsi, étant donné une quasi stagnation en 2006 des produits d'exploitation (+0,2%), couplée à un léger recul du coût d'achat (-0,4%) et à une hausse substantielle de la masse salariale (+4,3%), l'excédent brut d'exploitation diminue de 5,3 MEUR ou -3,6%. Le recul de la charge des amortissements de -3,0 MEUR réduit cet écart à -2,4 MEUR au niveau du résultat d'exploitation qui atteint un montant de 66,4 MEUR (2005: 68,8 MEUR) baissant ainsi de -3,5%. Le léger recul du résultat financier de -0,2 MEUR est complètement compensé par l'augmentation du résultat exceptionnel de 3,2 MEUR, de sorte que le résultat avant impôts croît légèrement de +0,6% pour atteindre 90,7 MEUR (2005: 90,1 MEUR).

Etant donné que les dividendes et cessions de participations importantes encaissés en 2006 sont exempts d'impôt, la charge pour impôts diminue de -10,3% pour atteindre 14,5 MEUR (2005: 16,9 MEUR).

La marge brute avant impôts, taxes et dépréciation (EBITDA) atteint 168,4 MEUR (2005: 172,2 MEUR) en baisse de -2,2% et le résultat après impôts croît de 4,1% pour s'établir à 76,2 MEUR (2005: 73,2 MEUR).

Luxembourg, le 29 mars 2007
Le Comité de Direction

Le Groupe P&T

L'exercice 2006 a été marqué par certaines modifications au niveau du périmètre de consolidation.

En date du 23 janvier 2006, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société LUXGSM S.A. a approuvé la fusion – absorption de CMD S.A. par LUXGSM S.A.. Cette fusion a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2006. Ensuite cette même Assemblée a décidé d'augmenter le capital entièrement souscrit par l'Entreprise des P&T qui, en contrepartie, a apporté sa clientèle mobile pré-payée et post-payée. Quant à la méthode de consolidation, l'entité fusionnée est intégrée globalement.

Le 26 janvier 2006, l'Entreprise a constitué la société de réassurance P&T Ré S.A., dont elle est l'actionnaire principal. Cette filiale intègre ainsi le Groupe P&T par consolidation globale.

Vu la prise de participation de l'Entreprise dans la société Victor Buck Services S.A. fin octobre 2006, seule la part de l'Entreprise dans le résultat des 6 derniers mois est reprise dans le compte consolidé de profits et pertes. L'entrée de l'Entreprise dans le capital de Victor Buck Services S.A. se limite à 49%. Ainsi la méthode dite mise en équivalence est d'application.

Début décembre 2006, l'Entreprise a vendu sa participation dans Infonet.

Le Groupe P&T comprend au 31 décembre 2006 13 sociétés dont 9 filiales avec une participation > 50% et 4 entreprises avec un lien de participation entre 20 et 50%.

Le montant net du chiffre d'affaires du Groupe (576,96 MEUR; 2005: 569,17 MEUR) a évolué favorablement au courant de l'année (+1,37%), principalement en raison d'une augmentation du chiffre d'affaires des filiales. Cette augmentation est principalement due à la filiale eBRC, laquelle a enregistré une hausse de 40%. La nouvelle entité fusionnée «LUXGSM S.A.», regroupant les activités de commercialisation des produits liées au secteur de la téléphonie mobile, compense largement la diminution du chiffre d'affaires de sa maison-mère, refacturant à la filiale

la mise à disposition de l'infrastructure mobile sur base de prix en gros.

Le montant total des transactions intragroupe se chiffre pour l'année 2006 à 91,98 MEUR (2005: 66,45 MEUR) et témoigne d'une importante synergie et complémentarité des services et produits offerts par les sociétés faisant partie du Groupe.

Les charges d'exploitation augmentent à raison de 1,92% par rapport à l'année précédente pour atteindre 501,63 MEUR (2005: 492,18 MEUR).

Les charges de matières premières ainsi que les autres charges externes sont restées pour l'ensemble au même niveau que l'année dernière. Elles s'élèvent à 212,82 MEUR.

Avec un chiffre d'affaires en hausse et des charges de matières premières stables, le Groupe a pu augmenter sa valeur ajoutée de 11,16 MEUR, soit une augmentation de 3,11%.

Les frais de personnel accusent globalement une hausse de 4,79% pour atteindre 190,81 MEUR au 31 décembre 2006 (2005: 182,09 MEUR). Les frais de personnel du Groupe ont augmenté de 8,72 MEUR, la part de la maison-mère dans l'augmentation s'élève à 6,98 MEUR. Au courant de l'exercice 2006 le Groupe a employé 3.346 personnes (2005: 3.252 personnes).

Au niveau des produits financiers, totalisant un montant de 14,66 MEUR (2005: 16,28 MEUR), la baisse de -10,0% est essentiellement liée à une performance moindre des revenus de valeurs mobilières au niveau de la maison-mère.

Les charges exceptionnelles de 1,12 MEUR proviennent essentiellement de la maison-mère et se réfèrent à des corrections de valeur exceptionnelles sur des immobilisations corporelles et incorporelles retirées de l'actif avant amortissement complet, ainsi que de sa filiale Editus pour des corrections de valeur sur des éditions précédentes.

Les produits exceptionnels de 1,28 MEUR proviennent principalement de la maison-mère et se réfèrent essen-

tiellement aux indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la maison-mère par des tiers, et par la plus-value réalisée sur la vente d'immeubles, de matériel et d'équipement divers.

Le résultat après impôts du Groupe P&T atteint 76,50 MEUR (2005: 74,02 MEUR). La contribution des filiales a influencé positivement le résultat du Groupe et ceci à hauteur de 9,97 MEUR (2005: 5,34 MEUR). La contribution de la maison-mère s'élève à 66,53 MEUR (2005: 68,68 MEUR).

Luxembourg, le 29 mars 2007

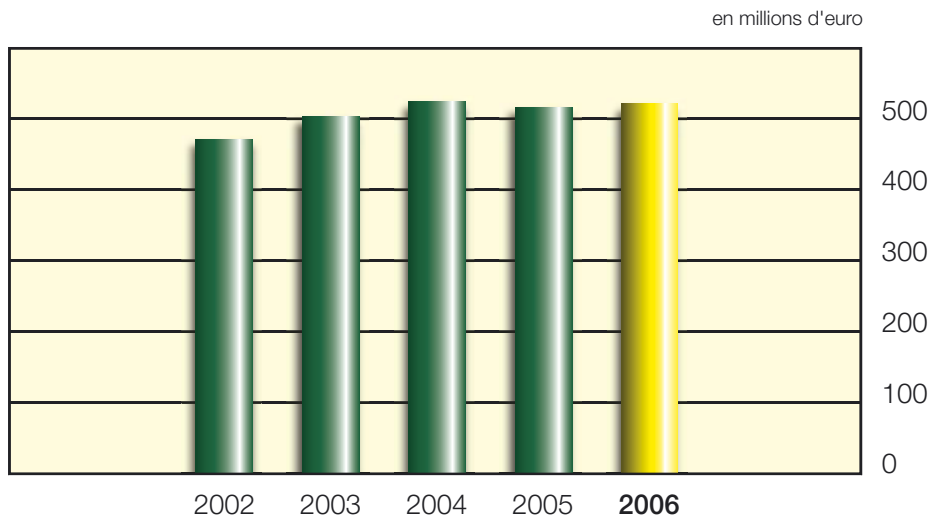
Le Comité de Direction

CHIFFRES CLÉS

Total produits

en millions d'euros

2002	484,02
2003	504,09
2004	536,59
2005	531,40
2006	533,19

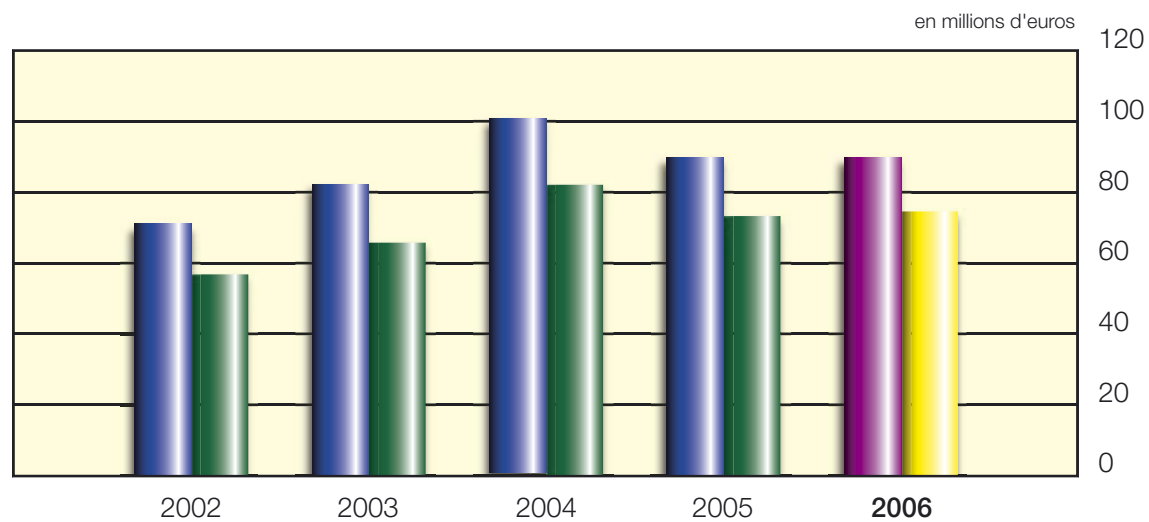


Résultats

en millions d'euros

■ avant impôts ■ après impôts

2002	71,63	58,58
2003	82,05	65,95
2004	100,87	82,02
2005	90,08	73,17
2006	90,65	76,15



Chiffres clés/en millions d'euros	2002	2003	2004	2005	Variations	
					2006	2005/2006
Total produits	484,02	504,09	536,59	531,40	533,19	0,34%
Services postaux*	114,09	116,18	123,89	126,36	124,89	-1,16%
Services financiers postaux	22,64	21,15	22,36	23,18	28,76	24,08%
Télécommunications	336,03	349,77	358,27	355,44	351,45	-1,12%
Autres produits	11,26	16,99	32,08	26,41	28,07	6,30%
Résultat d'exploitation	66,89	72,09	79,34	68,76	66,39	-3,46%
Résultat avant impôts	71,63	82,05	100,87	90,08	90,65	0,64%
Résultat après impôts	58,58	65,95	82,02	73,17	76,15	4,08%
Somme bilantaire	2.182,43	2.260,26	2.312,87	2.597,95	2.944,61	13,34%
Investissements dans immobilisations incorporelles, corporelles et financières	72,74	53,65	76,23	98,76	136,94	38,67%
Personnel: nombre moyen d'agents	2.766	2.796	2.824	2.808	2.889	2,88%

* Hors compensations pour missions spéciales (Art. 37 de la loi du 10 août 1992)



Centre de Tri
Bettembourg

LES FAITS MARQUANTS EN 2006

Janvier

Constitution de la société LUXGSM S.A. issue de la fusion entre CMD, Mobilux et les activités commerciales de téléphonie mobile de l'Entreprise.

Lancement du nouveau mode de rechargement TIPTOP via CCP Connect.

L'ILR approuve la RIO 2006.

Février

Lancement du portail mobile multimédia «Vodafone live!». 1ère émission philatélique de l'année.

Mars

Introduction du label pour jeunes «YOUZ» de LUXGSM.

Augmentation de la bande passante de l'abonnement LuxDSL/SpeedSurf Junior et introduction d'une flatrate pour l'abonnement LuxDSL/SpeedSurf Express.

2ème émission philatélique.

Stand de l'Entreprise au Festival des Migrations (LuxExpo).

Introduction d'une flatrate Internet et ajout d'un 2ème abonnement mobile LUXGSM bénéficiant des mêmes avantages sur le trafic mobile pour les clients INTEGRAL.

Avril

Extension du réseau Hotspot P&T aux stations-essences autoroutières et lancement d'un nouveau mode de paiement par SMS surtaxé.

Congrès de la Fédération des Sociétés Philatéliques du Luxembourg à Mamer.

Mai

Stand de l'Entreprise à la Foire de Printemps (LuxExpo).

3ème émission philatélique.

Lancement du service «meng.post.lu» (cartes et timbres personnalisés).

Conférence «Microsoft Stay Connected» pour clients PME/PMI à Canach avec la participation de l'Entreprise.

Juin

Action Fête Nationale (50% de réduction sur toutes les communications nationales dans les réseaux fixe P&T et mobile LUXGSM).

Lancement d'un nouveau mode de paiement Hotspot pour clients LuxDSL/SpeedSurf et ClassicSurf.

Action Coupe du Monde de Football à l'Utopolis pour les clients PME/PMI avec retransmission d'un match en direct via satellite (son et image en technologie HD-digitale).

Juillet

Blues'n Jazz Rallye à Luxembourg avec la participation de l'Entreprise.

4ème émission philatélique.

Mise en service du nouveau Centre de Tri à Bettembourg et lancement de la nouvelle messagerie postale.

La Commission européenne présente une étude prospective pour évaluer l'impact de la libéralisation totale sur la fourniture du service universel postal.

Septembre

Introduction des nouveaux préfixes mobiles dans le cadre du plan de numérotation mobile luxembourgeois.

Conférence PME/PMI sur les «Managed Services» à la Chambre de Commerce.

5ème émission philatélique.

Lancement du nouvel Intranet «Agora» de l'Entreprise.

Octobre

Prise de participation dans Victor Buck Services S.A..

Soirée P&T au festival du film fantastique 'Cinénygma'.

La Commission européenne adopte le projet de directive prévoyant la libéralisation totale du marché postal en Europe à l'horizon 2009.

Novembre

Stand de l'Entreprise au «CISCO event» à l'Abbaye Neumünster.

Stand de l'Entreprise au «AMCHAM event» à l'hôtel Sofitel.

Lancement du réseau large bande international TERALINK.

Stand de l'Entreprise à la Foire «COMPASS» (LuxExpo).

Décembre

Concert «PostClassic» à la Philharmonie.

Lancement du service «Full Track Music Download» du portail Vodafone live!.

Lancement du système «E-POS» pour les cartes téléphoniques Luxembourg Contact.

Belgica'06 - Exposition philatélique mondiale à Bruxelles.

6ème émission philatélique.



Bureau de Poste
Limpertsberg

NOS METIERS

L'Entreprise est active dans trois métiers: les services postaux, les services financiers postaux et les services des télécommunications.

En 2006, chacun de ces métiers a évolué dans un environnement caractérisé par l'innovation technologique et une concurrence croissante.

A ces trois métiers de base il convient d'ajouter celui de la philatélie. L'Entreprise a le droit de concession relatif à l'émission de timbres-poste au Luxembourg.

LES SERVICES POSTAUX



LES SERVICES POSTAUX

Préface

Libéralisation du marché postal: l'Entreprise joue la qualité et la fiabilité.

Le 1er janvier 2006, la libéralisation des services postaux en Europe a franchi un nouveau pas: le domaine du service réservé a été réduit aux lettres d'un poids maximal de 50 grammes et inférieur ou égal à 2,5 fois le tarif public applicable à un envoi de correspondance du 1^{er} échelon de poids.

Dans ce contexte réglementaire et concurrentiel, l'Entreprise mise sur des services de qualité à des prix compétitifs et sur une plus grande attention à la satisfaction, à la confiance et à la fidélité du client. Cette stratégie rencontre un écho positif auprès de ses clientèles – qu'elles soient résidentielle ou professionnelle – et se reflète également dans les résultats des enquêtes de satisfaction sur les plans national et international.

La mise en service du nouveau Centre de Tri national à Bettembourg en juillet 2006 avec la réorganisation des tournées postales et le lancement de la nouvelle messagerie postale, un nouveau réseau national de distribution nocturne des quotidiens, ont été des étapes importantes dans l'accomplissement des objectifs.

Envois postaux

246,8 mio d'envois de courrier adressé et non adressé ont été traités en 2006 par l'Entreprise, soit un recul de 1%.

Les explications principales sont une diminution du courrier international entrant et sortant ainsi qu'une diminution du nombre d'envois toutes-boîtes.

Lettres

La diminution de 0,7% du nombre de lettres expédiées et distribuées en 2006 a son origine d'une part dans la régression des volumes distribués par l'Entreprise dans les segments du courrier non réservé, c.-à-d. les lettres au-dessus de 50g.

D'autre part, la substitution électronique favorisée par les politiques de réduction des coûts des entreprises commence à avoir un impact réel sur la production de courrier physique.

Colis

Les recettes de l'expédition de colis nationaux et internationaux sont en hausse de 21,3% par rapport à l'année 2005.

Les volumes de colis Quality Pack vers l'étranger continuent leur progression (+21,1%) et atteignent 117.130 unités. L'essor du commerce électronique est à l'origine de ces bons résultats, ce qui explique également la hausse de 7,6% du nombre de colis en provenance des opérateurs postaux étrangers (import) et distribués par l'Entreprise sur le territoire national.

Centre de Tri
Bettembourg



Qualité

La qualité de service du courrier national est mesurée par une étude effectuée mensuellement par TNS ILReS.

En 2006, en moyenne 97,3% des envois sont parvenus au destinataire le lendemain de leur remise (objectif: 95%).

Envois Direct Mail non adressés

Le nombre total des envois toutes-boîtes distribués via le service Direct Mail Select (envois publicitaires) et Classic (informations générales) ainsi que via le produit I-Mail est de 29,8 mio d'exemplaires.

A noter la belle progression des envois I-mail dont les volumes augmentent de 27,4% et les recettes de 20,7%.

Business Post

Les recettes générées par les services sur mesure de la gamme Business Post continuent leur croissance (+8,1% par rapport à 2005) grâce au succès des campagnes de marketing direct des entreprises.

Messagerie postale

Afin de répondre à la demande commune des éditeurs de journaux pour distribuer l'édition du jour avant 6h30 heures du matin à leurs abonnés, la messagerie postale a été restructurée en 2006. Un nouvel accord-cadre a été signé avec les éditeurs attribuant à l'Entreprise la responsabilité de cette distribution nocturne des quotidiens sur tout le territoire national, y compris dans les villes où les deux principaux éditeurs avaient leur propre réseau de porteurs.

La restructuration du réseau des tournées de porteurs de journaux est devenue opérationnelle à partir du 10 juillet 2006. Elle a entraîné une hausse de 10% du nombre de quotidiens distribués, dépassant ainsi le cap des 25 mio d'exemplaires par année.

Le nombre de périodiques distribués en 2006 par la messagerie postale a augmenté de 4,4%, les recettes de 16,6% par rapport à l'année précédente.

Centre de Tri
Bettembourg



Actualité européenne

En juillet 2006, la Commission européenne a rendu publique une étude prospective menée à sa demande par un consultant pour évaluer, dans chaque Etat membre, l'impact de la libéralisation totale prévue pour 2009 sur la fourniture du service universel postal.

L'étude constate que l'ouverture du marché aura un impact significatif sur le prestataire du service universel, à savoir l'Entreprise pour le Luxembourg, ainsi que sur le service universel postal lui-même dans la majorité des Etats membres. Cet impact varie selon la situation spécifique de chaque pays. Selon l'étude l'impact au Luxembourg serait particulièrement important. L'étude conclut à la nécessité pour ces Etats membres de mettre en place des mesures d'accompagnement spécifiques afin d'assurer la pérennité du service universel dans un environnement libéralisé.

Ces mesures peuvent être classées dans trois catégories:

- Les gains d'efficacité et de productivité supposés compenser les effets de la libéralisation. Outre des mesures de saine gestion déjà en cours d'application, ils incluent une réduction de la densité du réseau de bureaux de poste, ainsi qu'un alignement des coûts salariaux de l'opérateur historique sur ceux de ses concurrents.
- La réduction de l'offre de service universel elle-même afin d'en réduire le coût et une augmentation des prix pour les petits utilisateurs.
- En dernier recours des subsides directs de l'Etat.

Pour l'Entreprise les mesures d'accompagnement proposées sont soit préjudiciables à la majorité des utilisateurs, soit impraticables, soit ne constituent tout simplement pas des mesures d'accompagnement spécifiques. Aucune démonstration n'est apportée de leur efficacité et de leur adéquation par rapport à l'objectif poursuivi. Ces mesures n'offrent pas de garantie de financement pour le service universel tout en mettant à mal l'étendue, la qualité et l'accessibilité des services dont jouissent actuellement les citoyens de l'Union européenne. L'Entreprise constate également que l'étude n'apporte aucune réponse claire ni sur l'impact économique d'une réduction du service universel, notamment sur les petites et moyennes entreprises, ni sur ses conséquences sociales et sociétales.

Le 18 octobre 2006, la Commission européenne a adopté un projet de directive prévoyant:

- Une libéralisation totale du marché postal en Europe à l'horizon 2009.
- Une reconnaissance de l'importance du service universel et le maintien des obligations qui en découlent.

Pour l'Entreprise il est essentiel que des mesures réellement efficaces de financement du service universel postal soient identifiées et mises en place avant de procéder à la suppression du seul mode de financement qui, à ce jour, ait montré son efficacité, à savoir un secteur réservé approprié.

Courant 2006, l'Entreprise a pris, soit seule soit avec d'autres opérateurs postaux partageant les mêmes soucis, diverses initiatives pour sensibiliser les décideurs politiques aux risques que courent la fourniture du service universel et le fournisseur de ce service si le projet de la Commission était transposé tel quel.

LES SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS



LES SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS

Préface

L'Entreprise maintient sa position de leader. Priorité à la proximité avec ses clients.

Sur un marché des télécommunications extrêmement concurrentiel, l'Entreprise conserve sa place de leader et poursuit sa stratégie de développement de nouveaux services.

L'Entreprise tend à se différencier en offrant à ses clients l'accès à des services à valeur ajoutée mais aussi à des offres simplifiées, flexibles, convergentes et en parfaite adéquation avec leurs attentes.

Produit phare de l'Entreprise, le service INTEGRAL (formule fixe + mobile + Internet) a enregistré en 2006 un réel succès, tant au niveau de sa commercialisation que de la satisfaction des consommateurs.

C'est dans cette optique que l'Entreprise continue à évoluer sans cesse:

- Faire vivre la convergence entre fixe, mobile et Internet.
- Être à la pointe de l'innovation technologique.
- Anticiper les attentes et les besoins de ses clients.
- Satisfaire au mieux leurs demandes.

L'innovation ne se limite pas au seul domaine technologique. Elle est illustrée également dans d'autres domaines comme la vente directe (télévente et vente sur stand).

En 2007, l'Entreprise poursuivra sa stratégie de développement avec le souci permanent de répondre au maximum aux attentes de sa clientèle.

Téléphonie

Fin 2006, le réseau téléphonique de l'Entreprise comptait au total 161.846 raccordements téléphoniques analogiques et 77.873 raccordements ISDN.

Le taux de pénétration de l'ISDN (voies ISDN par rapport à toutes les voies téléphoniques) atteignait 53,43%. Ce taux élevé va de pair avec la diminution des raccordements analogiques (-1.433 unités en 2006).

Fin 2006, la densité des voies téléphoniques par rapport à la population était de 75,64 voies par 100 habitants (population: 459.500 habitants).

Backbone national

Le backbone national, appelé aussi «réseau de jonctions» et réalisé moyennant la technologie SDH (Synchronous Digital Hierarchy), assure l'interconnexion des 50 sites de télécommunications de l'Entreprise répartis sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce réseau repose entièrement sur des câbles à fibres optiques. Chaque central téléphonique est desservi par au moins deux câbles à fibres optiques à tracés entièrement distincts.

Le réseau de transmission SDH national supporte la quasi totalité des services offerts par l'Entreprise, à savoir le service téléphonique analogique, l'ISDN, LuxDSL, les lignes louées, etc.

La technologie SDH permet l'implémentation de mécanismes de protection automatiques en cas de rupture de câble.

Fin 2006, ce réseau de transmission comptait 43 anneaux SDH à des débits allant de 622 Mbit/s à 2,5 Gbit/s ainsi que 11 structures maillées comportant 90 liaisons SDH aux débits allant de 622 Mbit/s à 10 Gbit/s.

Backbone international

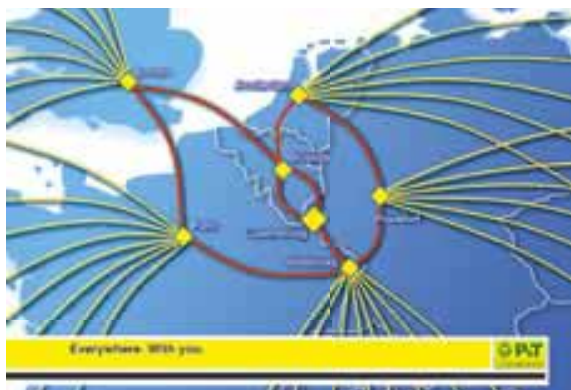
Les liaisons internationales qui interconnectent le réseau de l'Entreprise aux backbones de Belgacom, Deutsche Telekom et France Télécom sont basées, pour chacun de ces opérateurs, sur deux tracés à fibres optiques complètement distincts.

L'Entreprise a également mis en place des interconnexions transfrontalières avec des nouveaux opérateurs confirmés dans les trois pays voisins. Dans tous les cas évoqués ci-dessus, aussi bien pour les opérateurs étrangers traditionnels que pour les opérateurs étrangers nouveaux, des liaisons SDH sécurisées STM-16 (2,5 Gbit/s) ont été mises en place au fil des années.

Au cours des cinq dernières années l'Entreprise a déployé pour des opérateurs traditionnels et pour des opérateurs nouveaux des liaisons internationales DWDM (Dense Wavelength Division Multiplexing). Moyennant cette technologie, il est possible de transmettre, sur une même fibre optique, des longueurs d'ondes distinctes, à savoir jusqu'à 96 signaux STM-64 d'un débit de 10 Gbit/s.

Les projets «Carrier Services» de la Commission Européenne et «EPINET» du Parlement Européen constituent des exemples de projets basés sur des liaisons DWDM, en l'occurrence des liaisons de Luxembourg vers Bruxelles, respectivement Strasbourg.

Pour toutes les liaisons internationales SDH et DWDM évoquées ci-dessus, chaque opérateur a dû mettre en place les fibres optiques et les équipements requis sur le territoire de son pays. Ainsi, dans le cadre de l'offre de service de bout en bout pour le client final, une collaboration étroite entre les opérateurs concernés est nécessaire.



Dans l'intérêt d'une plus grande autonomie, d'une meilleure compétitivité, d'une flexibilité plus élevée et surtout afin de répondre aux besoins de l'économie nationale en matière d'accès aux nœuds Internet les plus importants d'Europe, l'Entreprise a déployé en novembre 2006 un réseau de transmission transeuropéen: **TERALINK** (www.teralink.lu). Couvrant plus de 4.000 km et englobant 13 points de présence (POP), TERALINK connecte Amsterdam, Bruxelles, Londres, Paris, Francfort et Strasbourg à Luxembourg. Chaque ville est connectée via des fibres redondantes fournies par des opérateurs distincts, ce qui garantit une redondance maximale.

Basée sur la nouvelle technologie ROADM (Reconfigurable Optical Add Drop Multiplexer), TERALINK est le premier réseau offrant des longueurs d'ondes de 40 Gbit/s à partir du Luxembourg et dispose d'une capacité totale jusqu'à 3,5 Terabit/s. A l'échelle européenne, l'Entreprise est ainsi l'un des tous premiers opérateurs disposant d'un réseau de cette taille et basé sur cette nouvelle technologie.

Services Réseaux d'Entreprises

Les réseaux privés virtuels (Intranet, Extranet), les solutions intégrées VoIP/Data, les réseaux IP avec accès mobiles GPRS, les plans de «Disaster Recovery» (DRP), les réseaux de stockage de données (SAN) ou encore l'interconnexion de réseaux LAN (Fast- ou Gigabit- Ethernet) constituent tous des besoins individuels auxquels l'Entreprise fait face avec sa gamme de services professionnels dénommée Services Réseaux d'Entreprises.

En 2006, le nombre de clients a augmenté de plus de 20% et le chiffre d'affaires correspond aux objectifs fixés. D'autre part, la gamme des Services Réseaux d'Entreprises a été complétée par des nouvelles facilités notamment les applications «Performance Management» et «Network Based Security».

Selon le domaine d'application, il y a lieu de distinguer entre les services de connectivité D-line, E-line ou E-LAN ainsi que les services intégrés IP-VPN (réseaux virtuels privés) modulables par des facilités supplémentaires à haute valeur ajoutée.

L'Entreprise fait des efforts constants afin d'offrir des services de qualité aux clients. Notre conviction de pouvoir garantir une qualité de service élevée se matérialise entre autres dans les Service Level Agreements (SLA) proposés aux clients professionnels. Afin de fournir une haute





Client surfant sur Internet
à l'aide de la Vodafone Mobile Connect Card

disponibilité de service au client, l'Entreprise entretient un centre de contrôle qui veille 24h/24 sur la santé des réseaux et services. Ce centre assure aussi le front-end pour les helpdesks techniques professionnels.

Le service D-line repose sur la fourniture de canaux optiques transparents (à 100 Mbit/s, 1.2, 2.5 ou 10 Gbit/s) de type point à point à travers des équipements terminaux WDM/DWDM. Le service qui est géré de bout en bout par l'Entreprise est principalement destiné à couvrir les besoins en connectivité dédiée et hautement sécurisée lors de l'interconnexion de centres de calcul, la mise en place de réseaux de stockage de données (SAN), ainsi que pour l'interconnexion de réseaux locaux (LAN) à haut débit.

Les services E-line et E-LAN mettent à disposition du client des connexions Ethernet (Layer 2) à base des technologies de transmission SDSL ou à fibres optiques avec des débits allant de 256 kbit/s à 100 Mbit/s ou plus. Ainsi le client dispose d'une solution efficace pour relier p.ex. à partir du switch LAN les différents locaux d'un même réseau IP à travers le WAN sans utilisation d'un routeur/firewall tout en ayant la possibilité de créer ses propres sous-réseaux (VLAN).

Les services IP-VPN (Virtual Private Network, Layer 3) permettent de créer plusieurs réseaux virtuels dédiés sur une infrastructure, offrant les mêmes niveaux de performances qu'un réseau privé local.

Aujourd'hui, le concept VPN gagne en importance. De nombreux clients exploitent un réseau privé virtuel afin de permettre à leurs employés, partenaires ou fournisseurs d'accéder aux applications nécessaires à partir de n'importe quelle adresse et de façon fixe ou mobile.

Le terme VPN se décline sous diverses formes et est en constante évolution.

Selon les besoins du client, l'Entreprise offre diverses variantes de services, à savoir d'un côté le service IP-VPN sur base d'un backbone IP/MPLS avec des accès permanents, mobiles GPRS/UMTS ou dial-up ainsi qu'une multitude de facilités supplémentaires (multihoming, managed security, performance management,...). De l'autre côté, l'Entreprise offre le service SecureConnect à base d'Internet permettant de couvrir les besoins d'accès Internet sécurisés via encryption, de Télétravail ou encore de VPN's avec firewalls gérés par l'Entreprise.

D'autre part la gamme des Services Réseaux d'Entreprises représente des blocs de communication compatibles avec les nouveaux services IP-Managed Services. Ces services sont commercialisés par l'Entreprise depuis 2006 et représentent différents blocs applicatifs avec un haut degré de valeur ajoutée. Le client a ainsi l'avantage de pouvoir disposer d'une solution globale regroupée de différents blocs de communication et d'applications dans un concept général.

Les IP-Managed Services de l'Entreprise constituent une solution «end-to-end» pour le client. Ces services incluent à la fois des applications (p.ex. Centrale de communication voix, firewalls, LAN, etc.) ainsi que les services de connectivités.

Contrairement aux solutions classiques (p.ex. PABX), le client n'a pas besoin d'acheter les infrastructures/équipements. La location de service lui permet de travailler avec des frais constants et prévisibles.

Plate-forme Intelligent Network (IN)

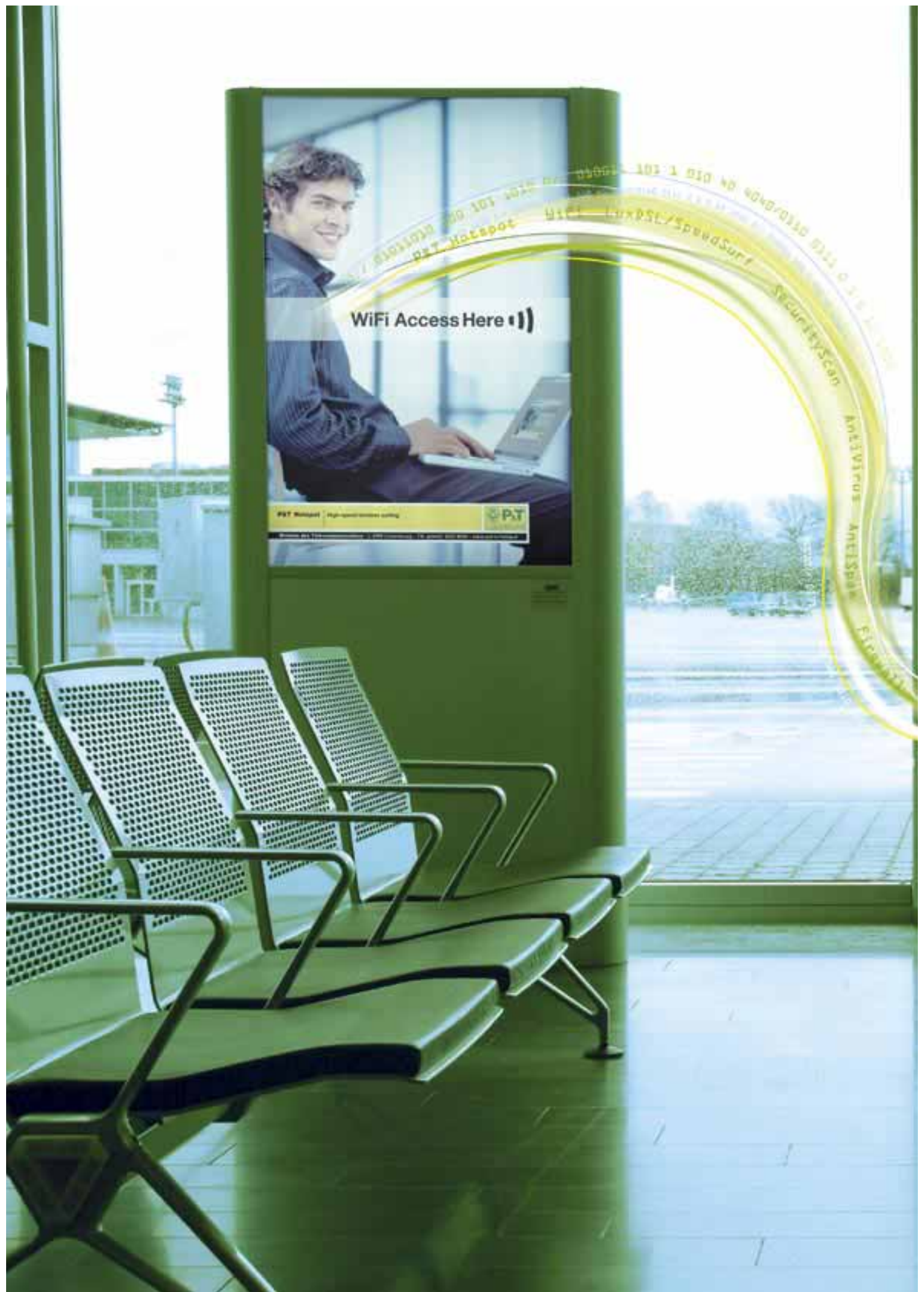
Courant 2006, l'Entreprise a mis en service une nouvelle plate-forme de facturation convergente prepaid et postpaid. Cet outil permet la mise en place de nouvelles offres performantes et de nouveaux services à valeur ajoutée.

Internet et Hotspot

L'année 2006 s'inscrit dans la continuité. L'Entreprise a poursuivi ses efforts afin de promouvoir l'Internet haut débit auprès du grand public.

Avec près de 80 Hotspots répartis sur le territoire national, les zones de couverture ne cessent de s'élargir et de satisfaire un public national et international croissant. De nombreux hommes d'affaires et touristes profitent du service Hotspot dans les hôtels au Luxembourg.

L'année 2006 a été marquée par la signature d'un contrat entre l'Entreprise et le groupe ACCOR pour la couverture Hotspot de tous les hôtels de la chaîne à Luxembourg (Sofitel, Mercure, Novotel, Ibis et Etape). La couverture des stations services et restaurants autoroutiers s'est également poursuivie avec succès.



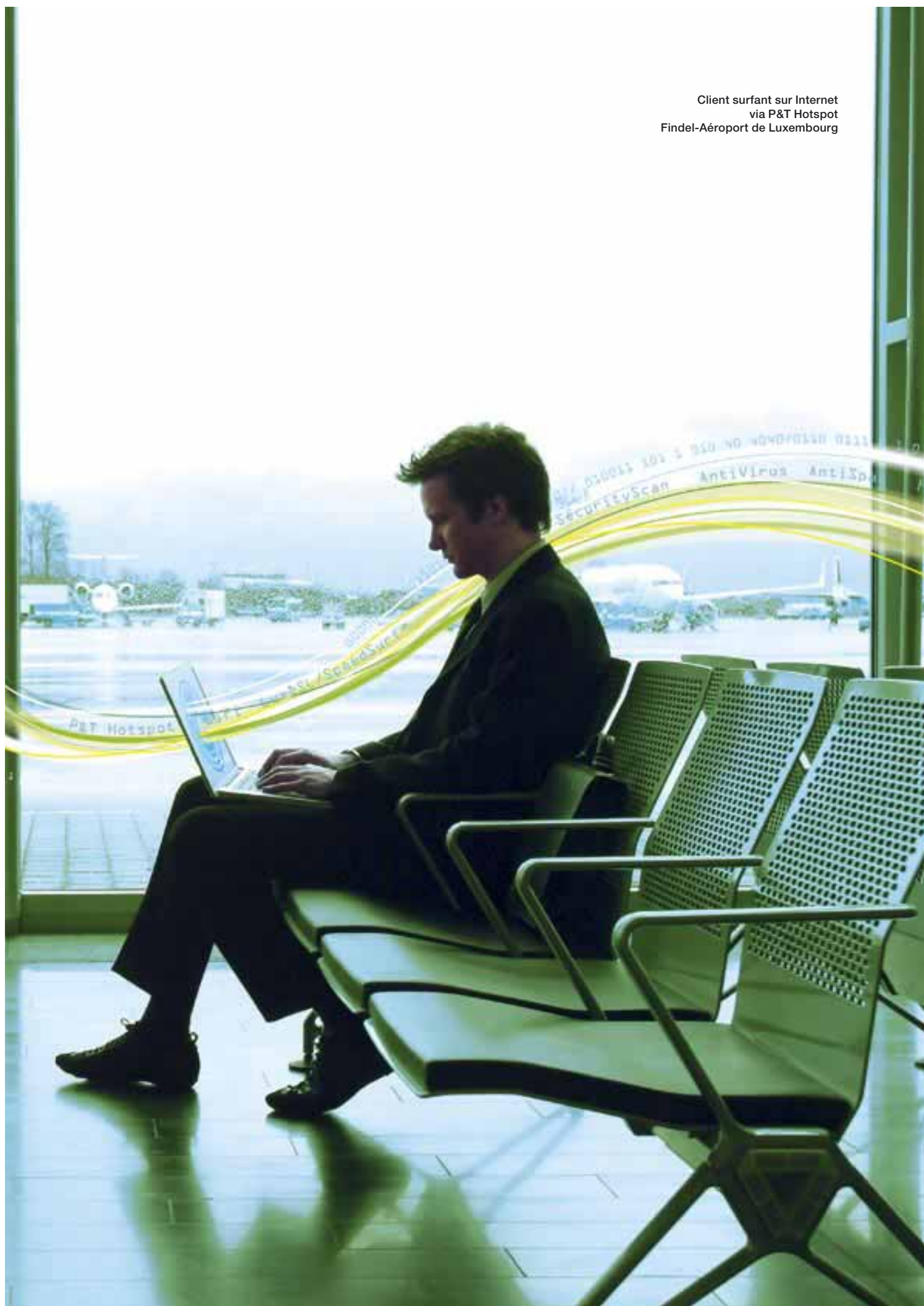
WiFi Access Here (1)

P&T Hotspot | High-speed wireless calling

P&T

Available only to P&T customers. See your P&T account manager for details.

Client surfant sur Internet
via P&T Hotspot
Findel-Aéroport de Luxembourg



Client surfant sur Internet
via LuxDSL/SpeedSurf, l'Internet rapide des P&T



LuxDSL

LuxDSL, l'accès Internet à haut débit de l'Entreprise, reste le produit Internet phare. La demande croissante pour ce service en est la preuve.

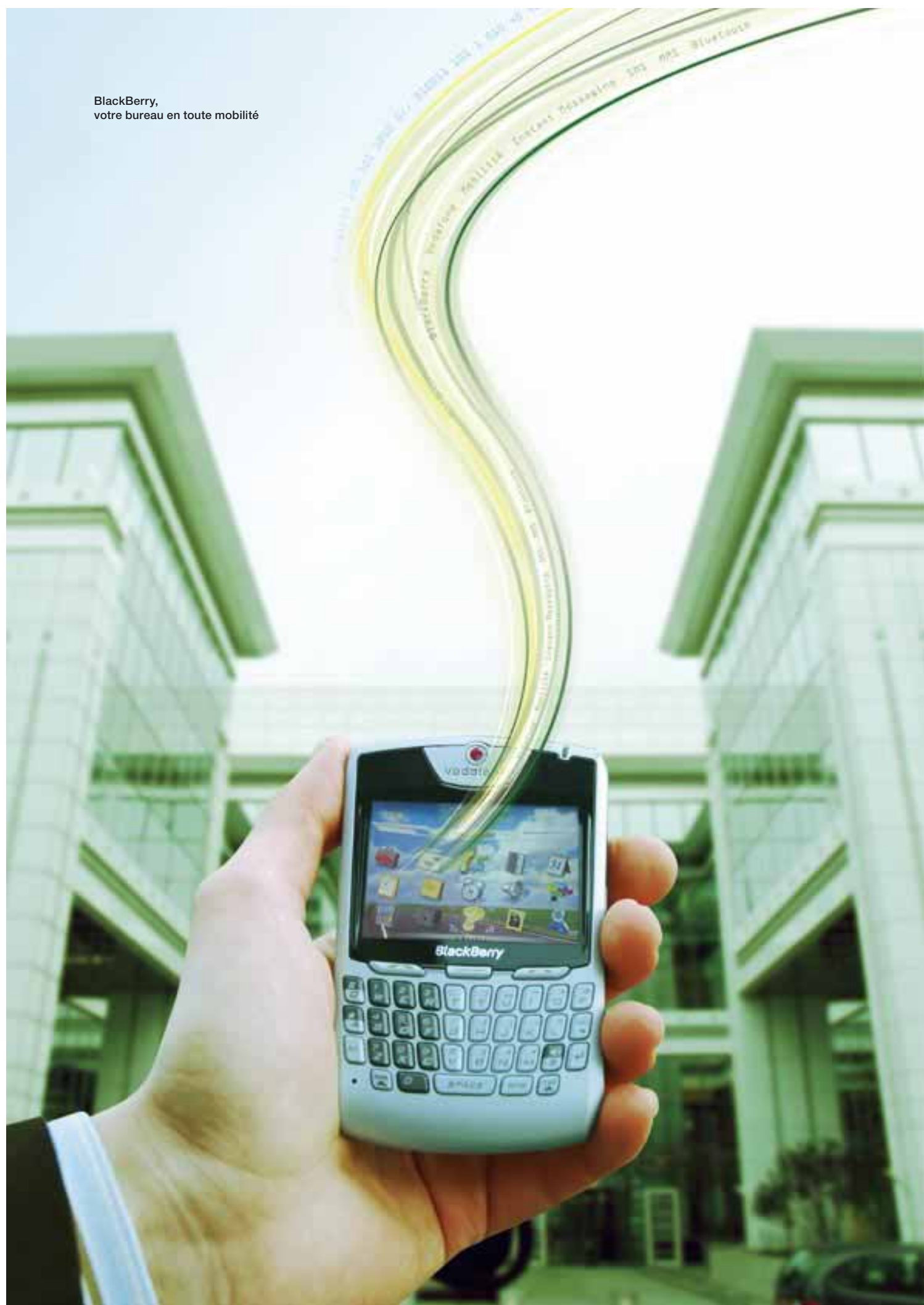
Avec 72.170 clients LuxDSL fin 2006 (croissance de plus de 20% en un an) sur 192.000 ménages, le taux de pénétration est de 37,6%. Ainsi le Luxembourg reste dans le peloton de tête européen en matière de disponibilité large bande.

Ce succès grandissant permettra à l'Entreprise d'offrir sous peu des services multimédia, notamment l'IPTV, au grand nombre de clients ayant opté en faveur de LuxDSL et du niveau de qualité de ce service.

INTEGRAL

Tout au long de l'année 2006, et au moyen de nombreuses campagnes publicitaires et actions marketing, la formule INTEGRAL de l'Entreprise a acquis une notoriété certaine auprès des clients résidentiels au Luxembourg. Cette formule gratuite regroupant les services de téléphonie fixe, mobile et Internet est LE produit de référence en matière de produit «TOUT EN 1» dans le pays.

BlackBerry,
votre bureau en toute mobilité



INTEGRAL PRO

Après le lancement de l'INTEGRAL résidentiel en 2005, l'année 2006 a vu la commercialisation de l'INTEGRAL PRO destiné aux clients PME/PMI (artisans, professions libérales, indépendants, etc.).

Passport

La clientèle PME/PMI profite depuis plusieurs années du package Passport offrant des conditions tarifaires avantageuses pour les appels au départ du réseau fixe de l'Entreprise. 3.162 clients professionnels ont bénéficié de cette offre en 2006. Via un abonnement mensuel, le client PME/PMI reçoit des conditions tarifaires avantageuses vers le réseau fixe de l'Entreprise, vers LUXGSM et vers les réseaux fixes de plus de 20 pays étrangers.

Contrats Grands Comptes

Le service commercial Grands Comptes gère plus de 1.000 clients sous contrats. Ils bénéficient non seulement de conditions financières avantageuses, mais surtout d'un contact très privilégié grâce à leur chargé de compte. Le contrat Grand Compte est pour l'Entreprise un outil de fidélisation du client, pour celui-ci un gage de qualité, de sérieux et de disponibilité.

Service aux opérateurs tiers et Réglementation

La transposition du paquet «télécom» du 30 mai 2005 ajoute aux changements inhérents du secteur une mise à jour de l'état concurrentiel des différents marchés des communications électroniques et une réévaluation des obligations réglementaires incombant sous l'ancien régime aux opérateurs ayant un pouvoir de marché significatif. Le processus des analyses de marché qui n'a pas pu être entièrement achevé en 2006 s'avère fastidieux et exige le déploiement de ressources conséquentes au sein de l'Entreprise.

Le catalogue d'interconnexion (RIO) de 2006 décrit les conditions techniques, opérationnelles et tarifaires sous lesquelles l'Entreprise propose l'interconnexion avec son réseau. La RIO 2006 se caractérise par une adaptation à la baisse des tarifs par rapport à ceux du catalogue 2005. L'année 2006 confirme la tendance à la baisse des prix d'interconnexion observée depuis 1998. Dans le cas concret de l'année 2006, la décision 06/91/ILR a revu à la baisse la proposition de prix d'interconnexion de l'Entreprise d'environ 6% en moyenne.

Le dégroupage de l'accès à la boucle locale permet aux opérateurs tiers, détenteurs d'une autorisation pour l'exploitation d'un réseau de télécommunications fixe au Luxembourg, de fournir des services téléphoniques et l'accès large bande à leurs clients via les boucles locales métalliques de l'Entreprise. En 2006, l'Entreprise a continué à aménager des locaux de colocation dans ses centres de télécommunications pour permettre l'accès à la boucle locale à des opérateurs tiers.

L'année 2006 a été marquée par une croissance importante de la demande de services d'accès ADSL par les opérateurs tiers, accompagnée par une réduction des prix d'accès large bande et une augmentation considérable de la bande passante mise à disposition. Un contrat supplémentaire de vente en gros LuxDSL (offre bitstream) a été conclu en 2006. En outre, dans une optique de permettre aux opérateurs alternatifs au Luxembourg d'offrir une gamme complète de services, l'Entreprise a signé en 2006 un premier contrat de revente de l'abonnement en gros sur base d'une offre commerciale.

La progression du chiffre d'affaires des produits d'interconnexion a été plus importante que la croissance du total des recettes relatives aux services télécommunications, ce qui témoigne d'un développement accru de l'environnement concurrentiel. Néanmoins, les recettes des produits d'interconnexion souffrent de la réduction générale des prix observée dans le secteur des télécommunications. Par ailleurs, l'année 2006 a été marquée par le début de l'initiative de la Commission européenne visant à réglementer les tarifs de «roaming international» en téléphonie mobile. Malgré l'intervention d'opérateurs et de régulateurs, la Commission a opté pour une approche visant à réglementer à la fois les tarifs entre opérateurs et les tarifs facturés aux clients finaux.

Dans ce contexte l'Entreprise a fait valoir l'argument qu'en raison de la situation spécifique du Luxembourg (taille, rôle de la place financière, nombre élevé de frontaliers, etc.), la part du trafic du «roaming international» dans l'ensemble du trafic mobile représente une proportion beaucoup plus importante des recettes globales d'un opérateur mobile au Luxembourg que dans d'autres pays. Une décision sera prise courant 2007.

LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX



LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

Préface

L'Entreprise consolide ses services bon marché et accessibles à tous.

En 2006, l'Entreprise a consolidé sa position de prestataire de services bancaires accessibles à tout le monde. Dans un environnement bancaire très concurrentiel, elle continue à se démarquer par la gratuité totale de son compte, les tarifs très avantageux de ses opérations et la transparence de sa structure tarifaire.

Comptes

Le Compte Chèque Postal et ses avantages ont séduit beaucoup de clients en 2006 avec plus de 7.000 ouvertures de nouveaux comptes. Parallèlement les avoirs moyens sur compte enregistrent une augmentation de 8%.

Le CCP continue à être le compte de référence pour les opérations courantes. Le virement est l'opération la plus fréquente avec une nette tendance vers les transferts électroniques: en 2006, plus de la moitié des virements a été effectuée de manière électronique.

Le recours croissant aux moyens électroniques est comme un fil conducteur à travers les produits de la Division des Services Financiers Postaux. A côté des virements qui se font de plus en plus de manière électronique, le nombre de paiements à l'aide des cartes bancaires émises par l'Entreprise ne cesse d'augmenter. En même temps, les opérations en relation avec l'argent liquide (retraits au guichet et versements) sont en recul.

E-banking

Les outils e-banking des CCP (CCP Connect et Multiline) continuent à connaître un essor important.

Le nombre d'utilisateurs de l'Internet banking CCP Connect a augmenté de plus de 15% en 2006. Autrement dit: un quart de tous les comptes CCP est désormais géré par Internet. Cet élan s'explique par les tarifs très compétitifs du virement électronique ainsi que par la facilité d'utilisation de CCP Connect.

Dans un souci de constante amélioration, l'application fait l'objet de mises à jour régulières; depuis le début de l'année 2006, il est ainsi possible de recharger une carte prépayée TIPTOP via CCP Connect.

Multiline, l'e-banking pour clients professionnels offert en collaboration avec d'autres banques de la place financière, connaît lui aussi une évolution positive avec une augmentation de 12% des utilisateurs et une croissance positive du nombre de transferts effectués.



Client rechargeant sa carte prépayée
via un Bancomat P&T

Cartes bancaires

Deux types de cartes bancaires sont proposés par l'Entreprise: la carte Visa et la carte Postchèque incluant les fonctions Bancomat, Maestro et miniCash. Ces deux cartes ont séduit beaucoup de nouveaux clients CCP en 2006.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de cartes en circulation, l'utilisation même des cartes Visa et Postchèque a connu une évolution très positive en 2006.

Western Union

Le système Western Union, qui permet d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans plus de 200 pays, ne cesse lui aussi de séduire. Les transferts au départ de Luxembourg ont augmenté de 8% à 75.000 unités en 2006 pour 6.000 opérations à l'arrivée.

En 2006, les pays prédominants pour les transferts Western Union au départ du Luxembourg étaient le Brésil, le Portugal et le Cap Vert.

LA PHILATELIE



LA PHILATELIE

2006, l'année de meng.post.lu

La grande nouveauté de l'année 2006 fut le lancement du service meng.post.lu. Résultat des synergies entre la Division des Télécommunications, l'Office des Timbres et P&TConsulting, ce service permet à tout client de créer ses propres timbres et cartes postales à partir d'une photo numérique. Lancé à la Foire de Printemps, il connaît un tel succès que les commandes dépassent de loin les attentes.

Émissions philatéliques

L'émission philatélique du 7 février regroupait un timbre-poste spécial ainsi qu'un bloc philatélique dédiés aux Noces d'Argent de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa. Un produit spécial sur le même sujet à été mis en vente le 14 février, jour même des Noces d'Argent.

La première série de 3 timbres de l'émission du 14 mars commémorait les 50 ans de l'électrification du réseau ferré national et rendait ainsi témoignage d'un progrès technique qui a révolutionné le transport sur voie ferrée des voyageurs et des marchandises.

Un timbre spécial émis le même jour était dédié au don du sang, geste essentiel et altruiste qui permet chaque jour de sauver des vies humaines. D'autres valeurs postales de cette émission s'inscrivaient dans la traditionnelle série touristique montrant le pigeonnier du «Birelerhaff» à Sandweiler et le «Parc Merveilleux» à Bettembourg qui a fêté son cinquantenaire au printemps 2006.

Les timbres de la série EUROPA 2006, émis le 16 mai, traitaient le thème de l'intégration des immigrants vue par les jeunes, sujet proposé par POSTEUROP. Les visuels de ces timbres ont été sélectionnés à l'issue d'un concours de photos MMS. Le même jour parurent un timbre-poste spécial commémorant le centenaire de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que la version «officielle» du timbre personnalisé.

Deux timbres spéciaux de la même émission de mai avaient pour thème le football. Le premier était dédié à la Coupe du Monde de Football en Allemagne et le deuxième timbre de cette série commémorait les 100 ans du football au Luxembourg.



Client créant ses propres timbres
et cartes postales personnalisés
via le service meng.post.lu

Pour permettre aux nombreux touristes de saluer ceux qui sont restés à la maison, l'Entreprise a émis un set de 4 cartes-vues préaffranchies. Un deuxième volet de la «Summerpost» émis début juillet et reposant sur des aquarelles de Carlo Losch avait comme thème la Moselle ainsi que les Villes de Luxembourg, Clervaux et Echternach.

Un des piliers de l'économie luxembourgeoise est le secteur bancaire. En 2006, les deux les plus anciens acteurs de la place, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et Dexia-BIL ont fêté leurs 150 ans. Ces anniversaires ont été commémorés par l'émission de deux timbres en date du 26 septembre. Le même jour deux valeurs postales «commémoratives» ont été émises à l'occasion des 75 ans de la Fédération Luxembourgeoise des Échecs et des 150 ans du Conseil d'État.

Un des fléaux de la société moderne est la toxicomanie. Afin de sensibiliser les jeunes à la problématique de l'abus de substances enivrantes, l'Entreprise, en partenariat avec la Police Grand-Ducale, le Centre de prévention des Toxicomanies et le Ministère de l'Éducation Nationale avait organisé un concours de dessin sur le thème: «Gudd drop, Rauschmüttelen nët fir mech!» entre septembre 2005 et février 2006. Une série de deux timbres montre les deux créations lauréates de ce concours.

Trois nouvelles valeurs de la série courante à l'effigie de S.A.R. le Grand-Duc Henri ont complété la gamme des timbres dits «de série courante».

L'émission du 5 décembre était composée d'un timbre spécial «Noël 2006» qui représentait la romantique «tour Yolande» au Marienthal dessinée dans un décor hivernal par l'artiste Michel Demart. Un set de cartes de vœux du même artiste et d'enveloppes préaffranchies «Neijoerschdagspost» complétait les produits de correspondance festive. Le même jour, les traditionnels timbres de bienfaisance, premier volet du cycle de valeurs postales dédiées au «Grandes Orgues au Grand-Duché», montraient les orgues du Conservatoire de la Ville de Luxembourg, de Luxembourg-Grund, de Mondercange et de Bridel. Pour clôturer l'année philatélique 2006, une série de deux timbres-poste était dédiée aux 75 ans de la Fédération Horticole Luxembourgeoise.



Expositions

Comme il est déjà d'usage depuis de nombreuses années, l'Office des Timbres a participé à des événements philatéliques nationaux et internationaux, notamment le Congrès de la Fédération des Sociétés Philatéliques du Luxembourg à Mamer, la Journée du Timbre à Schiffange, le Salon du Timbre à Paris et l'exposition philatélique mondiale «Belgica'06» à Bruxelles.

NOS RESSOURCES



NOS RESSOURCES

Les ressources humaines

Effectif

Au 31 décembre 2006, l'Entreprise comptait 2.598 emplois à temps plein. L'actif moyen de l'Entreprise au courant de l'année 2006 en termes de nombre de personnes (headcount) était de 2.889 personnes (2.808 en 2005).

Formations

Le plan de formation mis en place en 2006 prévoyait comme chaque année un tronc commun de formations techniques et postales. Un nombre important de séminaires spécifiques et de formations individuelles a également été programmé au fur à mesure des demandes et des besoins.

En 2006, l'Entreprise a été dispensée de la formation des stagiaires auprès de l'INAP et de la participation à l'examen correspondant. Elle assure désormais en totalité la formation et les examens de fin de stage de ses agents pour la partie spéciale et la partie générale.

Au niveau du management, l'Entreprise qui s'était engagée dans un projet-pilote avec l'Université d'Exeter, a prolongé cette formation pour offrir à un nouveau groupe de cadres une formation post-universitaire en management et en leadership.

Les formations en matière de sécurité au travail restent nombreuses et concernent une grande partie du personnel. Ainsi, l'Entreprise maintient depuis quelques années déjà les formations «Mesures Préventives» contre les accidents, Premiers secours, Gestion des situations critiques, Cours de conduite et Ecole de dos. Un agent a été formé par un spécialiste du Service de la Santé Multisectoriel pour pouvoir assurer directement les formations Ecole de dos en interne à partir de 2007.

Les formations Lutte contre le blanchissement d'argent ont été maintenues et élargies à un autre public pour 2006, l'essentiel de la formation ayant été réalisé en 2005.

Postlaf 2006
Luxembourg-Cloche d'Or



PostLaf DEPART



Absentéisme

En 2006, l'Entreprise a multiplié ses actions positives pour lutter contre l'absentéisme. Les résultats prouvent que les mesures entamées portent leurs fruits. En effet, le nombre d'heures d'absence maladie a diminué de 16.354 heures par rapport à 2005. Le taux d'absence maladie a également diminué pour atteindre 5,53%. Le coût des absences maladie a diminué en 2006 de 2,5%.

Messagerie postale

L'année 2006 a été marquée par l'adoption d'un avenant au contrat collectif des ouvriers de l'Etat dans le cadre de l'extension de la messagerie postale et l'ouverture du nouveau Centre de Tri. Entré en vigueur au 1er juillet 2006, il concerne la création d'une nouvelle carrière pour les porteurs de journaux. Plus d'une centaine d'engagements sous contrat à durée indéterminée ont été conclus au second semestre 2006.

L'informatique

L'informatique centrale de l'Entreprise a poursuivi ses efforts d'évolution tant au niveau des projets métier et infrastructure que sur le plan de son organisation interne. A noter sur le plan des projets: l'introduction phasée d'outils de Customer Relationship Management (CRM), l'adaptation des systèmes de paiement, le changement du plan de numérotation GSM, la mise en place d'outils Intranet et l'accompagnement de la mise en place du Centre de Tri à Bettembourg.

L'infrastructure a été tenue à jour et étendue notamment par des migrations de logiciels, des changements au parc machines et par l'introduction d'éléments de sécurité supplémentaires au niveau du réseau.

Une étude de fond a été menée pour préparer une nouvelle organisation de la production informatique basée notamment sur IT Infrastructure Library (ITIL).

La communication interne et externe

La nouvelle charte graphique de l'Entreprise est en vigueur depuis début 2006. Elle a été progressivement appliquée à tous les supports de communication interne et externe.

L'intranet «Agora» a été mis en ligne fin septembre 2006. Supporté par des bornes Intranet et des panneaux d'affichage installés sur les principaux sites de l'Entreprise, il permet de mieux informer les agents sur la vie et les activités de l'Entreprise.

Depuis fin 2006, le concours trimestriel «iddibox» offre aux agents la possibilité de proposer des améliorations et de nouveaux services. Avec au total près de 70 suggestions, les deux premières éditions ont connu un franc succès.

Dans le domaine de l'événementiel, trois rendez-vous sont venus s'ajouter à un programme déjà bien étoffé. «I-Dance» (Rockhal) et «Abraxas» (Kirchberg) ont attiré des milliers de jeunes. L'Entreprise y a participé en collaboration avec LUXGSM S.A.. Par ailleurs, l'Entreprise a été partenaire de la première édition de l'ING-Marathon à Luxembourg.

Les Bâtiments et le Matériel

En 2006, l'Entreprise a mis en oeuvre un important programme de construction et de modernisation. Parmi tous les projets finalisés ou entamés, il convient de souligner les projets suivants:

Postes

- Nouveau Centre de Tri à Bettembourg (y compris le Centre de distribution régional).
- Nouveau Centre de distribution régional à Junglinster.
- Réaménagement du Centre de distribution régional à Luxembourg-Gare.
- Nouveaux bureaux des postes à Capellen et Junglinster.

Télécommunications

- Nouveau DataCenter à Windhof (inauguration début 2007).
- Agrandissement du Centre des Télécommunications à Luxembourg-Belair.

6,6 millions d'imprimés ont été réalisés en 2006. En tenant compte des imprimés en continu et des enveloppes de consommation élevée acquis auprès de sociétés privées, environ 27 millions d'imprimés ont été fournis au total aux services, centres des télécommunications et bureaux de poste.

En un an, les cantines ont préparé plus de 97.000 plats pour le personnel et les visiteurs.

Une séparation des déchets a été mise en place au nouveau Centre de Tri à Bettembourg.

Centre de Tri
Bettembourg





INDICATEURS DE LA QUALITE DE SERVICE



INDICATEURS DE LA QUALITE DE SERVICE

Services des télécommunications

Réseau fixe

Raccordements

Raccordements précâblés	Critères qualité	2003	2004	2005	2006
% moyen d'installation	≥ 95% en 8hrs ouvrables				
analogique		92,59	93,35	90,44	91,41
délai moyen d'installation	< 2 jours				
analogique		0,64 jours	0,41	0,65	0,85

Raccordements non précâblés	Critères qualité				
% moyen d'installation	≥ 90% en 21 jours ouvrables				
analogique		93,74	96,00	93,11	96,08
ISDN		85,65	94,82	95,12	97,28
délai moyen d'installation	< 21 jours				
analogique		10,77	8,39	10,53	9,66
ISDN		13,93	9,10	9,99	9,41

R-d-v manqués par le prestataire	Critères qualité				
% moyen de rendez-vous manqués	< 5%	2,94	3,11	4,26	3,97

Dérangements

Levée de dérangements	Critères qualité	2003	2004	2005	2006
% moyen de levée de dérangement	≥ 95% en 16hrs ouvrables				
analogique		91,63	90,40	87,59	84,41
ISDN		94,50	93,69	89,70	87,83

Plaintes pour dérangements	Critères qualité				
% moyen de plaintes	< 40%				
analogique		2,34	2,47	3,01	3,08
ISDN		3,09	3,16	2,95	2,62

Appels non réalisés (national)	Critères qualité				
% moyen d'appels non réalisés	< 1%	0,91	0,81	0,79	0,90

Divers

Service assistance téléphonique	Critères qualité	2003	2004	2005	2006
Délai moyen de réponse	< 15 secondes				
renseignement		9 sec	10 sec	13 sec	13 sec
dérangement		10 sec	17 sec	7 sec	7 sec
assistance technique		24 sec	36 sec	38 sec	65 sec

Plaintes/exactitude des factures	Critères qualité				
% moyen de plaintes	< 5%	0,74	0,60	0,56	n.a

Durée moyenne d'établissement de communication

	Critères qualité				
Délai moyen					
national*	< 0,5 sec	0,57 sec	0,58 sec	0,80 sec	0,91 sec
intra-communautaire	< 2,2 sec	2,45 sec	2,27 sec	2,53 sec	2,78 sec
extra-communautaire	< 2,5 sec	2,66 sec	2,69 sec	3,27 sec	3,38 sec

* Communications établies via les opérateurs alternatifs inclus (CPS, CSC)

Postes téléphoniques publics payants	Critères qualité				
Densité pour 1000 habitants	> 1%	0,99	0,93	0,93	0,91
Disponibilité de fonctionnement	95% en bon état	99,99	99,91	99,97	99,97

Réseau mobile

Divers

Blocage des appels**	Critères qualité	2003	2004	2005	2006
% moyen annuel	< 4%	1,50	1,75	1,20	1,50

Coupure des appels	Critères qualité				
% moyen annuel	< 2%	0,80	0,61	0,56	0,54

** Non aboutissement des appels

Les critères de qualité et leur niveau respectif minimal à satisfaire ont été définis dans le règlement grand-ducal du 28 mai 1998 sur le service universel des télécommunications. Depuis cette date, l'évolution et la complexité des technologies dans les réseaux et services de communications électroniques exigent la révision du niveau d'exigence de ces critères et au besoin la définition de critères de qualité adaptés à la situation.

Services postaux

Poste aux lettres - Réclamations 2006

Régime national

Envois ordinaires	Total	Fondées	Non-fondées
Retard	0	0	0
Perte	29	21	8
Total envois ordinaires	29	21	8
Envois avec service spécial			
Retard	44	0	44
Avarie	0	0	0
Perte	334	31	303
Total envois avec service spécial	378	31	347
Total régime national	407	52	355

Régime international

Envois ordinaires			
Retard	0	0	0
Perte	161	116	45
Total envois ordinaires	161	116	45
Envois avec service spécial			
Retard	46	3	43
Avarie	0	0	0
Perte	927	272	655
Total envois avec service spécial	973	275	698
prises de position requises de la part d'instances étrangères	306	0	0
Total régime international	1.440	391	743
Total poste aux lettres	1.847	443	1.098

(sur un total de 174,9 mio d'envois adressés traités en 2006, les 443 réclamations fondées représentent un taux de 0,00025%)

Colis postaux - Réclamations 2006

Régime national

Envois ordinaires	Total	Fondées	Non-fondées
Retard	0	0	0
Avarie	0	0	0
Perte	0	0	0
Total envois ordinaires	0	0	0
Envois avec service spécial			
Retard	0	0	0
Avarie	1	1	0
Perte	1	1	0
Total envois avec service spécial	2	2	0
Total régime national	2	2	0

Régime international

Envois ordinaires			
Retard	547	442	105
Avarie	42	36	6
Perte	110	110	0
Total envois ordinaires	699	588	111
Envois avec service spécial			
Retard	294	217	77
Avarie	3	0	3
Perte	21	21	0
Total envois avec service spécial	318	238	80
Total régime international	1.017	826	191
Total poste aux colis	1.019	828	191

(sur un total de 479.000 colis traités en 2006, les 828 réclamations fondées représentent un taux de 0,17%)

LES FILIALES DE P&T





LES FILIALES DE P&T

LUXGSM

Avec plus de 250.000 clients actifs fin décembre 2006, LUXGSM S.A. reste le premier opérateur de téléphonie mobile au Luxembourg et augmente ses parts de marché.

Toujours soucieux d'offrir le meilleur service, LUXGSM propose des solutions adaptées tant aux consommateurs résidentiels qu'aux professionnels et n'hésite pas à s'associer à de grandes marques reconnues.

Ainsi, pour le marché résidentiel, l'Entreprise et LUXGSM ont lancé en février 2006 le portail mobile Vodafone live!. Ce service multimédia propose 24 heures sur 24 un large éventail de titres d'actualité nationale et internationale, la météo, les sports, des photos, des vidéos, des jeux, l'horoscope ainsi que des sonneries et tonalités. En décembre 2006, les produits Vodafone live! ont été étendus avec la nouvelle option «Full Track Music Download» permettant de télécharger sur les terminaux UMTS plus de 300.000 titres en qualité mp3.

Pour les professionnels, c'est la solution BlackBerry qui a occupé le devant de la scène. Fin 2006, LUXGSM comptait 3.000 clients BlackBerry.

Afin de répondre à la demande des clients professionnels désirant être à tout instant joignables et accéder à tout moment à leurs e-mails et à Internet, LUXGSM commercialise la Vodafone Mobile Connect Card, la 1ère carte 3G lancée sur le marché et qui jouit d'un savoir-faire et d'une qualité de premier rang.

Toujours dans le souci de coller au mieux aux attentes de la clientèle, LUXGSM met à disposition de ses clients professionnels le service «Corporate GPRS» qui permet à des utilisateurs en déplacement d'accéder en toute mobilité et de manière sécurisée au réseau de leur entreprise. La consultation de bases de données client, la lecture à distance de compteurs, le partage de documents, la gestion de stocks ou la gestion de flottes de véhicules ne sont que quelques utilisations possibles parmi d'autres.

Enfin, LUXGSM joue un rôle prédominant dans le cadre du succès de la formule «TOUT EN 1» INTEGRAL de l'Entreprise.

Client téléchargeant de la musique
via le service Full Track Music Download
du portail mobile Vodafone live!



NETCORE

Netcore S.A. est présent sur le marché luxembourgeois depuis plus de 10 ans et s'est spécialisé dans la conception, l'intégration et la maintenance des infrastructures réseaux ainsi que dans le domaine de la Téléphonie sur IP.



La société offre des solutions dans les domaines suivants:

Réseaux d'entreprises - sécurité

Netcore offre des solutions complètes qui permettent aux clients de protéger, d'administrer et de gérer leurs réseaux d'entreprise avec une plus grande efficacité, flexibilité, performance et confiance.

IP - téléphonie

Différentes solutions sont proposées en fonction de la taille de l'entreprise telles que la téléphonie classique, la téléphonie sur IP, la messagerie vocale et la messagerie unifiée, les centres de contact avec routage des appels en fonction des compétences, la mise en réseau et l'accès à travers Internet.

Managed Services

Les solutions «Voice over IP» pour professionnels offrent les avantages suivants:

- Plus de fonctionnalités qu'un central téléphonique classique.
- Possibilités de configurations multi-sites et/ou télétravail.
- Economie sur les communications intersite.
- Gestion de la téléphonie adaptée aux collaborateurs nomades.

- Convergence entre le réseau de données et le réseau voix (téléphonie/données/e-mail/fax) sur une seule interface (téléphone IP ou PC).
- Gestion complète des équipements par P&T.

EDITUS

Editus S.A. a pour mission de fournir au public un accès gratuit et de qualité à des informations pratiques qui lui facilitent la vie quotidienne et aux entreprises les moyens adaptés de se promouvoir et d'obtenir des contacts utiles.



En 2006, les principales activités d'Editus furent les suivantes:

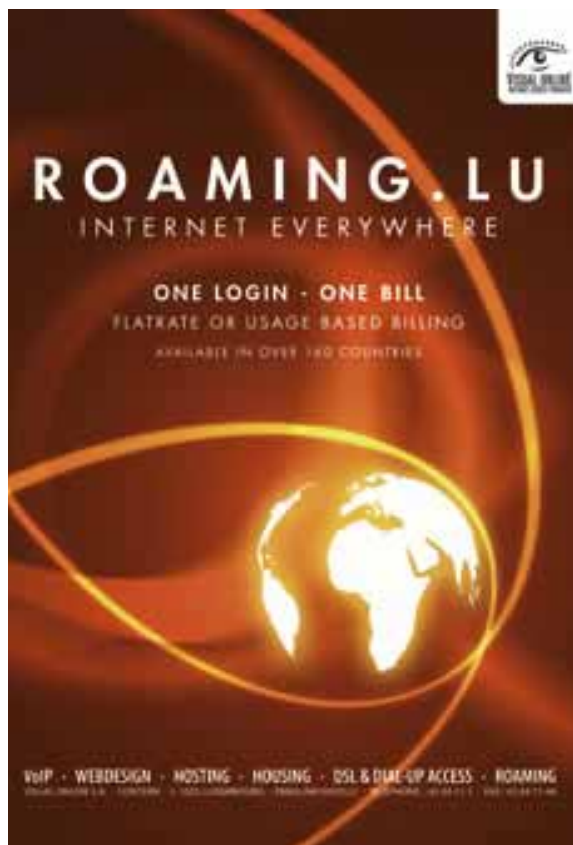
- Campagne pour les nouveaux annuaires téléphoniques.
- Stand «Habiter» à la Semaine nationale du logement.
- Changement des marques et logos produits & entreprise.

- Présence au Salon B2B à Liège.
- Participation au Forum du Développement Commercial du Marketing Direct et de la Communication «DévCom» à Charleroi.
- Organisation des petits déjeuner «Habiter» pour les clients et prospects du secteur de l'immobilier.
- Partenaire du «Dynamic Day Luxembourg» à LuxExpo.

VISUAL ONLINE

Forte de son expérience de plus de 10 ans, Visual Online S.A. est spécialisée dans l'accès Internet. Au fil du temps les services annexes tels que hébergement de sites, colocation de serveurs, création de sites, gestion e-mail, lignes louées ou encore accès sécurisé se sont ajoutés à la panoplie de services existants.

Deux nouveaux projets ont vu le jour en 2006. Avec la mise en route du produit «ROAMING.LU» pour l'accès Internet en collaboration avec iPass, il est aujourd'hui possible d'accéder à Internet partout dans le monde (75.000 points de connexion) en utilisant un seul login et mot de passe.



Le deuxième projet est le «DSL-bundling» qui permet de lier plusieurs lignes DSL dans un seul réseau pour augmenter la bande passante ascendante et descendante.

Le produit de la voix sur Internet connaît de plus en plus de succès auprès des utilisateurs.

P&T CONSULTING

Créée en 1996, P&T Consulting S.A. (PTC) est une société de services et de technologies experte dans les processus de conseils, d'analyse, de développement et d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Sa vocation est d'être éditeur et intégrateur technologique avec des compétences reconnues dans deux domaines: les systèmes de gestion d'infrastructures techniques et les technologies de la mobilité. Grâce à sa maîtrise de ces différents domaines, PTC veut devenir un centre de technologies et d'innovation du Groupe P&T.

Parmi les références de PTC en 2006 figurent: les Présidences allemande et portugaise du Conseil de l'UE, la Présidence allemande du G8 et la Ville de Luxembourg avec le projet «Call2Park».



ELTRONA

Eltrona Interdiffusion S.A. a été fondée en 1969. La principale activité de la société est la télédistribution avec plus de 83.000 ménages raccordés à la tête de réseau Imagin.

Pour assurer un tel service, Eltrona emploie 60 personnes au siège à Luxembourg-Ville et 20 personnes dans sa succursale à Esch-sur-Alzette.

Sous le sigle Imagin - le câble multimédia, les sociétés Eltrona et Siemens Luxembourg gèrent en commun depuis le 1^{er} octobre 2001 une nouvelle plate-forme de diffusion de chaînes de télévision analogiques et numériques ainsi que de stations radio.



Eltrona est active dans de nombreux domaines tels que la location et la vente d'équipements destinés à la projection et à la présentation multimédia, l'élaboration et l'intégration de systèmes d'automatisation et de contrôle ainsi que la vente de systèmes d'alarme et de télésurveillance.

eBRC

Professionnel du Secteur Financier depuis 2004, eBRC S.A. offre des solutions complètes sur mesure fondées sur trois domaines d'expertise intégrés:

- La co-gestion de la continuité des activités (e-Continuity).
- La co-gestion de la sécurité des activités (e-Security).
- La co-gestion des opérations et la protection des données clients sur une base «à la demande» (e-Hosting).



eBRC dispose de trois centres sécurisés, redondants jusqu'à 2* (N+1), qui bénéficient de services inégalés dans un rayon de plus de 350 km et du plus grand Telehouse au Luxembourg. Les trois datacenters représentent 6.700 m² de salles IT et 1.000 positions utilisateurs. Situés à Gasperich et Windhof, ils sont interconnectés et constituent les noeuds du réseau TERALINK des P&T.

VICTOR BUCK SERVICES

Fin 2006, l'Entreprise a pris une participation stratégique à hauteur de 49% dans Victor Buck Services S.A. (VBS) afin de profiter de la forte complémentarité entre les métiers et les opportunités de synergies qui en résultent. Créée en 2000, VBS détient le statut de PSF de support en tant qu'agent de communication à la clientèle et offre des services de distribution d'informations confidentielles sur papier ou sous format électronique pour l'industrie financière en Europe.

À côté de sa position de force dans l'industrie des fonds d'investissements domiciliés à Luxembourg, VBS vise à se diversifier et à attirer de plus en plus de clients d'autres secteurs économiques. En sus de son centre



d'impression à Leudelange, VBS exploitera un deuxième centre d'impression et de mise sous pli au sein du nouveau Centre de Tri à Bettembourg. Cette unité de production sera spécialisée dans la production de courrier transactionnel haut volume.

VBS s'est développée rapidement au niveau luxembourgeois et international pour atteindre fin 2006 un chiffre d'affaires de 19,2 millions avec un personnel dépassant les 80 employés.

TNT EXPRESS LUXEMBOURG

TNT Express Luxembourg S.A. offre actuellement tout type de transport de marchandises et de courrier express, ainsi que des prestations annexes. Le développement positif et continu de ses activités se reflète également dans la nécessité d'emménager dans un nouveau dépôt, chose faite en septembre 2006 avec le déménagement vers ses nouvelles installations à Bettembourg sur un site adjoint au nouveau Centre de Tri postal.



INFOMAIL

Infomail S.A. a pour objet la commercialisation et le conditionnement de tous imprimés et articles publicitaires et la commercialisation de leur diffusion. Infomail S.A. est surtout connue pour son produit I-mail, une enveloppe publicitaire non adressée, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du pays. Selon une enquête indépendante ce produit est depuis des années le premier vecteur publicitaire au Luxembourg.



MICHEL GRECO

Avec un chiffre d'affaires de plus de 5 millions et presque 80 employés, Michel Greco S.A. a connu un succès et une expansion continue sur le marché de la livraison et du transport express de courrier et de petits volumes.

Leader sur le marché national, Michel Greco offre une large gamme de services personnalisés à ses clients. Son dispatch gère quelque 60.000 courses express par an. Forte de 70 coursiers nationaux et internationaux et de quelque 55 véhicules, la présence géographique est le principal atout de Michel Greco.



Courrier express et logistique



Téléphonie mobile



Corporate services et conseil



Direct mail et annuaires



Multimédia et Internet



Autres activités

P&T Immobilière S.à r.l.

P&T Ré S.A.

1, rue Julien Vesque ▪ L-2668 Luxembourg
Téléphone 48 73 13 - 1 / Fax 48 73 13 - 26
www.greco.lu

Z.I. Sandweiler hall 5 ▪ L-5280 Sandweiler
Téléphone 35 73 95 - 1 / Fax 35 73 95 - 225
www.tnt.com

Z.I. Am Bann ▪ L-3372 Leudelange
Téléphone 49 98 66 - 1 / Fax 49 98 66 - 400
info@victor-buck.com ▪ www.victor-buck.com

90A, rue de Strasbourg ▪ L-2560 Luxembourg
Téléphone 2462 - 1 / Fax 2462 - 6000
www.LUXGSM.lu

5, rue Eugène Ruppert ▪ L-2453 Luxembourg
Téléphone 2606 - 1 / Fax 2606 - 2090
www.ebrc.lu

13, rue Robert Stümper ▪ L-2557 Luxembourg
Téléphone 40 26 26 - 1 / Fax 40 24 34
www.pt-consulting.lu

49, rue Baerendall ▪ L-8212 Mamer
Téléphone 31 33 80 - 1 / Fax 31 33 89
www.netcore.lu

45, rue Glesener ▪ L-1631 Luxembourg
Téléphone 49 60 51 - 1 / Fax 49 60 56
www.editus.lu

18, rue Epernay ▪ L-1490 Luxembourg
Téléphone 26 48 32 91 / Fax 26 48 32 92
www.infomail.lu

4-8, rue de l'Académie ▪ L-1112 Luxembourg
Téléphone 49 94 66 - 1 / Fax 49 94 66 - 240
www.eltrona.lu

6, rue Goell ▪ L-5326 Contern
Téléphone 42 44 11 - 1 / Fax 42 44 11 - 44
www.vo.lu

8A, avenue Monterey ▪ L-2163 Luxembourg

74, rue de Merl ▪ L-2146 Luxembourg

GLOSSAIRE

ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line. Technologie à large bande asymétrique (offrant des débits différents pour l'envoi et la réception de données).
Backbone	Réseau de transmission à caractère hiérarchique permettant d'interconnecter et d'intégrer des services voix, data et autres.
Bande passante	Débit de transmission désignant le volume de données pouvant être transmis pendant un temps donné (bit/s, kbit/s, Mbit/s).
CCP	Compte Chèque Postal.
CCP Connect	La solution e-banking des P&T.
Direct Mail	Envois publicitaires adressés (et ciblés). Autre terme : publipostage.
DRP	Disaster Recovery Plan. Plan de secours regroupant les mesures à mettre en place en cas d'incident (informatique).
DSL	Digital Subscriber Line. Ensemble des technologies à large bande permettant de transmettre à grande vitesse des données sur le réseau téléphonique classique.
DWDM	Dense Wavelength Division Multiplexing. Technologie de multiplexage optique permettant d'augmenter la bande passante disponible sur une fibre optique en envoyant plusieurs signaux en même temps sur des longueurs d'onde différentes.
Envois adressés	Envois personnels ou publicitaires pourvus d'une adresse.
Envois non adressés	Envois dépourvus d'adresses et distribués en «toutes boîtes».
GPRS	General Packet Radio Service. Norme de téléphonie large bande sans fil de la deuxième génération (2G) permettant d'augmenter le débit du réseau GSM grâce à la transmission des données par paquets.
GSM	Global System for Mobile Communications. Norme numérique de communication mobile permettant de transmettre voix et données.
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation.
ILReS	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et études de marché.
IN	Intelligent Network. Plate-forme permettant une intégration rapide de nouveaux services dans un réseau télécom.
INTEGRAL	La solution «Tout en 1» (fixe, mobile, Internet) des P&T.
IP	Internet Protocol. Protocole de communication utilisé pour l'interconnexion de sous-réseaux dans l'Internet.
IPC	International Post Corporation. Association regroupant 23 opérateurs postaux publics d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission principale est l'amélioration de la qualité de service du courrier international.
IP-TV	Mode de distribution de la télévision numérique multicanal et de services de contenus vidéo sur le téléviseur via une connexion IP.
ISDN	Integrated Services Digital Network. (fr: RNIS - Réseau Numérique à Intégration de Services) Réseau de communication numérique à bande étroite. Grâce à l'utilisation de plusieurs canaux, il est possible d'établir plusieurs communications vocales sur un seul raccordement téléphonique ou de transmettre des données parallèlement à un appel vocal.
J+1	Délai de distribution indiquant que le courrier est distribué un jour ouvrable après avoir été posté.
LAN	Local Area Network. Réseau de communication local mettant en relation à grande vitesse et permanente par des câbles divers équipements informatiques (micro-ordinateurs, stations de travail, imprimantes et autres périphériques).
LuxDSL	Le service Internet haut débit des P&T.
LUXGSM	Le réseau de téléphonie mobile des P&T.
MPLS	Multi-Protocol Label Switching. Technique de commutation utilisée dans les réseaux d'opérateurs permettant la création de réseaux clients (ex: VPN) et la gestion de critères de qualité de service.
MMS	Multimedia Message Service. Service de messagerie permettant d'envoyer un texte, une image, un son et une vidéo d'un téléphone portable compatible MMS à un autre portable compatible.
PBX	Private Branch Exchange. (anc. PABX) Commutateur privé permettant d'interconnecter des terminaux avec le réseau public.
PoP	Point of Presence. Lieu d'aboutement du réseau d'un opérateur dans le réseau international.
PostEnveloppes	Les enveloppes préaffranchies des P&T.

RIO	Reference Interconnexion Offer. Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes pour les services d'interconnexion aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise. L'interconnexion consiste en la liaison physique et logique des réseaux de communications publics utilisés par un opérateur différent, afin de permettre aux utilisateurs d'une entreprise de communiquer avec les utilisateurs d'une autre entreprise, ou bien d'accéder aux services fournis par une autre entreprise.
RUO	Reference Unbundling Offer. Offre de référence annuelle reprenant les conditions techniques et tarifaires offertes aux opérateurs alternatifs par l'Entreprise pour les services de dégroupage de la boucle locale. Le dégroupage de la boucle locale consiste en la location par un opérateur alternatif auprès des P&T du circuit physique en cuivre qui relie le point de terminaison du réseau dans les locaux de l'abonné au répartiteur principal ou à toute autre installation équivalente du réseau téléphonique public fixe, en vue d'offrir ses services à ce client.
SAN	Storage Area Networking. Sous-réseau de grande capacité reliant des serveurs et permettant la mise à disposition de gros espaces de stockage de données.
SDH	Synchronous Digital Hierarchy. Architecture de transmission destinée aux infrastructures de réseaux publics de télécommunication, à base de fibre optique.
SDSL	Symmetric Digital Subscriber Line. Technologie de transmission large bande asymétrique (débits identiques pour l'envoi et la réception de données) sur de courtes distances.
SIM	Subscriber Identity Module. La carte SIM est la carte à puce qui est logée dans un terminal GSM. Elle permet d'identifier personnellement un utilisateur de téléphonie mobile et de le connecter à un réseau de téléphonie mobile.
SMS	Short Message Service. Service de messagerie permettant d'envoyer un texte d'un téléphone portable à un autre.
STM	Synchronous Transfer Mode. Mode de transfert synchrone reposant sur la division des canaux de transmission en tranches pour l'allocation pendant une période fixe d'une partie de la largeur de bande disponible.
TIPTOP	Les cartes de téléphonie mobile prépayées des P&T.
Triple Play	Offre regroupant la téléphonie, l'Internet à haut débit et la télévision via le raccordement Internet large bande.
UMTS	Universal Mobile Telecommunications System. Technologie permettant de transmettre des services de communication mobile avec un débit pouvant atteindre 384 kbit/s. Autre terme utilisé: 3G.
UPU	Union Postale Universelle. Organisation spécialisée des Nations Unies regroupant quelque 190 opérateurs postaux.
VDSL	Very High-Speed Digital Subscriber Line. La plus rapide des technologies DSL. Elle permet des débits de transmission pouvant atteindre 25 Mbit/s.
VoIP	Voice over Internet Protocol. Protocole de communication permettant de transmettre la voix sous forme de données via l'Internet.
VPN	Virtual Private Network. Réseau privé virtuel permettant l'allocation dynamique de ressources à ses utilisateurs en fonction de leurs besoins.
Western Union	Réseau international permettant d'envoyer et de recevoir de l'argent de manière rapide dans le monde entier.
WLAN	Wireless Local Area Network. Réseau permettant d'accéder sans fil (ex: ordinateur portable, PC de poche) aux données.

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2006



COMPTES ANNUELS STATUTAIRES 2006

Rapport de révision

Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur

d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, 19 avril 2007

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Réviseur d'entreprises

Représentée par Luc Henzig

ACTIF / Bilan au 31.12.2006

Notes

31/12/2006

EUR

31/12/2005

EUR

C. ACTIF IMMOBILISE

III.1

673.228.901,42

613.779.368,17

I. Immobilisations incorporelles

II.2

10.074.459,35

10.259.616,10

2. Concessions, brevets, licences, marques,
ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été

7.952.533,01

9.418.184,88

a) acquis à titre onéreux

7.952.533,01

9.418.184,88

3. Fonds de commerce, dans la mesure

où il a été acquis à titre onéreux

2.255,83

29.325,81

4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

III.2

2.119.670,51

812.105,41

II. Immobilisations corporelles

II.3

572.270.158,68

538.342.401,26

1. Terrains et constructions

III.3

225.388.660,76

207.980.302,99

2. Installations techniques et machines

280.856.513,29

277.790.041,36

3. Autres installations, outillage et mobilier

6.812.589,94

8.065.984,76

4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

III.2

59.212.394,69

44.506.072,15

III. Immobilisations financières

II.4 / III.4

84.626.465,43

58.916.888,01

1. Parts dans des entreprises liées

45.817.298,31

40.688.948,31

2. Créances sur des entreprises liées

1.146.943,98

1.068.907,72

3. Participations

33.509.959,67

11.712.990,07

5. Titres ayant le caractère d'immobilisations

4.152.263,47

5.446.041,91

IV. Patrimoine culturel

II.5 / III.5

6.257. 817,96

6.260.462,80

D. ACTIF CIRCULANT

2.257.467.821,80

1.969.925.486,00

I. Stocks

II.6 / III.6

13.880.634,10

13.557.780,17

1. Matières premières et consommables

11.662.914,58

11.373.258,04

3. Produits finis et marchandises

2.217.719,52

2.184.522,13

II. Créances

II.7 / III.7

906.676.616,77

709.612.651,33

1. Créances résultant de ventes et prestations de services

62.372.366,28

56.238.492,28

2. Créances sur des entreprises liées

18.433.712,36

11.145.727,81

3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société
a un lien de participation

405.934,33

108.181,19

4. Autres créances

19.513.832,53

12.221.068,96

5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat

805.950.771,27

629.899.181,09

III. Valeurs mobilières

II.8 / III.8

231.585.477,25

238.560.297,59

3. Autres valeurs mobilières

231.585.477,25

238.560.297,59

**IV. Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux,
chèques et en caisse**

1.105.325.093,68

1.008.194.756,91

E. COMPTES DE REGULARISATION

13.911.386,05

14.249.210,48

TOTAL DE L'ACTIF

2.944.608.109,27

2.597.954.064,65

PASSIF / Bilan au 31.12.2006

	Notes	31/12/2006 EUR	31/12/2005 EUR
A. CAPITAUX PROPRES	III.9	1.150.675.292,79	1.109.521.341,27
I. Capital souscrit		631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves		406.641.174,70	368.470.158,42
4. Autres réserves		406.641.174,70	368.470.158,42
a) Réserve fixe PSF		6.200.000,00	6.200.000,00
b) Réserve spéciale impôt sur la fortune		90.869.215,15	84.636.641,15
c) Réserve pour investissements		6.107.922,58	0,00
d) Réserves libres		303.464.036,97	277.633.517,27
VI. Résultats de l'exercice		76.153.951,52	73.171.016,28
VIII. Plus-values immunisées	II.9	36.031.559,16	36.031.559,16
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.10 / III.10	15.639.179,88	18.530.715,64
2. Provisions pour impôts		9.017.428,00	11.317.428,00
3. Autres provisions		6.621.751,88	7.213.287,64
C. DETTES	II.11 / III.11	1.774.065.799,45	1.465.665.205,57
4. Dettes sur achats et prestations de services		97.200.168,00	85.083.739,28
6. Dettes envers des entreprises liées		5.949.709,24	3.952.212,09
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		678.489,98	1.373.759,81
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		11.930.746,86	13.876.911,20
a) Dettes fiscales		6.770.434,09	8.805.358,39
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		5.160.312,77	5.071.552,81
9. Autres dettes		7.818.015,33	9.276.086,05
10. Dettes en CCP		1.650.488.670,04	1.352.102.497,14
D. COMPTES DE REGULARISATION		4.227.837,15	4.236.802,17
TOTAL DU PASSIF		2.944.608.109,27	2.597.954.064,65

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2006

(exercice du 1er janvier au 31 décembre 2006)

	Notes	2006 EUR	2005 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		16.086.428,83	14.299.184,99
b) Autres charges externes		164.550.732,79	168.930.983,01
3. Frais de personnel	V.1	168.381.296,00	161.402.391,75
a) Salaires et traitements		151.160.166,40	144.922.751,56
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		17.221.129,60	16.479.640,19
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		76.522.608,99	79.475.410,75
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		268.914,40	281.018,99
5. Autres charges d'exploitation		15.493.579,63	13.694.119,78
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		52.084,85	1.365.493,59
7. Intérêts et charges assimilées		276.399,82	366.636,18
b) autres intérêts et charges		276.399,82	366.636,18
10. Charges exceptionnelles	IV.2	899.602,06	1.499.803,95
11. Impôts sur le résultat		14.500.000,00	16.909.269,18
13. Résultat de l'exercice		76.153.951,52	73.171.016,28
TOTAL DES CHARGES		533.185.598,89	531.395.328,45

	Notes	2006 EUR	2005 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	IV.1	505.111.536,40	504.984.637,44
a) Services postaux		124.894.462,75	126.361.686,10
b) Services financiers postaux		28.762.393,60	23.181.186,46
c) Services de télécommunications		351.454.680,05	355.441.764,88
4. Autres produits d'exploitation		2.579.165,23	1.862.673,57
5. Produits de participations		5.609.787,01	5.474.536,75
a) provenant d'entreprises liées		5.062.382,92	5.009.116,67
b) autres produits de participations		547.404,09	465.420,08
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		4.366.502,26	8.553.019,94
a) provenant d'entreprises liées		43.295,61	37.421,28
b) autres intérêts et produits assimilés		4.323.206,65	8.515.598,66
7. Autres intérêts et produits assimilés		9.757.225,88	7.344.619,65
b) autres intérêts et produits assimilés		9.757.225,88	7.344.619,65
9. Produits exceptionnels	IV.2	5.761.382,11	3.175.841,10
TOTAL DES PRODUITS		533. 185.598,89	531.395.328,45

ANNEXE

Annexe des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006

I. Organisation et objet de l'Entreprise

L'Entreprise des Postes et Télécommunications («l'Entreprise») est un établissement public autonome doté de la personnalité juridique et créé par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

L'Entreprise a pour objet la prestation de services postaux, financiers postaux et de télécommunications. A cet effet, l'Entreprise exploite entre autres les services réservés à l'Etat tels que définis par les lois en vigueur. Elle peut en outre fournir toutes autres prestations se rattachant directement à son objet ou tendant à favoriser la réalisation de celui-ci. L'Entreprise est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant les Postes et les Télécommunications dans ses attributions.

Pour la réalisation de son objet, l'Entreprise peut créer ou acquérir des filiales et établir des succursales, des sièges administratifs régionaux, des bureaux, des agences et des relais.

Les services de télécommunications sont régis par le «packet Télécom» de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques. L'Entreprise bénéficie d'une licence «mobile» GSM/DCS depuis le 7 mai 1998, d'une licence «fixe» (infrastructure et service téléphonique) depuis le 20 janvier 1999, ainsi que d'une licence d'exploitation d'un réseau cellulaire numérique de communication mobiles de troisième génération depuis le 22 mai 2002.

En outre, la loi du 15 décembre 2000 établit d'une part, en matière de services postaux, les règles concernant la prestation du service postal universel, réservé et non réservé, et d'autre part, pour les services financiers postaux, la délimitation de cette activité qui peut s'étendre à toutes les activités autorisées pour les professionnels du secteur financier de droit luxembourgeois autres que les établissements de crédit. Depuis le 1^{er} janvier 2001, l'Entreprise est soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour le seul domaine de son activité qui a trait à la prestation de services financiers.

L'Entreprise établit des comptes annuels suivant les principes et les modalités de la comptabilité commerciale (art. 45 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications, telle que modifiée) et présente les comptes annuels en accord avec les dispositions du titre II de la loi du 19 décembre 2002. Depuis l'exercice 2004, l'Entreprise établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

II. Résumé des principales règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence, de non-compensation, de rattachement des charges et produits à l'exercice auxquels ils se rapportent, de l'évaluation distincte des éléments de l'actif et du passif et de l'intangibilité des balances d'ouverture.

II.1. Conversion des comptes en devises étrangères

L'Entreprise établit les comptes annuels en Euro (EUR).

A la date de clôture du bilan:

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique;
- les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

II.2. Immobilisations incorporelles

a) Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires

Ces immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques ainsi que des logiciels informatiques. Les droits de câble représentent la participation de l'Entreprise dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les périodes suivantes:

Droits de câble	5/10/12 ans
Droits dans Groupement d'Intérêts Economiques	6 ans
Logiciels informatiques	3 ans

b) Fonds de commerce acquis à titre onéreux

Ce poste comprend un fonds de commerce Internet, linéairement amorti sur une durée de 5 ans.

c) Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

II.3. Immobilisations corporelles

a) Terrains

Les terrains bâtis et non-bâtis acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à l'Entreprise sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par l'Entreprise après le 1^{er} janvier 1993 sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

b) Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Bâtiments-Installations techniques et sociales	10 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

c) Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux d'accès	10 ans

d) Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Installations (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal, ...)	4/5/7/10 ans
Equipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, garage, instruments de mesure, Machines & outillage divers, ...)	3/5 ans

e) Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

Matériel roulant: véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant: véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

f) Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

II.4. Immobilisations financières

L'Entreprise comptabilise ses participations au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

II.5. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au prix d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

II.6. Stocks

Les stocks de la Division des Télécommunications, évalués au coût moyen pondéré, se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de l'Entreprise, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues au sein des téléboutiques.

Les stocks de la Division des Postes, évalués au coût moyen pondéré, se composent essentiellement de timbres destinés à être vendus au sein des bureaux postaux ainsi que par l'Office des Timbres.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

II.7. Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international qui sont basés sur des estimations, ainsi que les revenus satellitaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

II.8. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'Entreprise et gardées jusqu'à l'échéance et évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratation du disagio.

II.9. Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

II.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges ainsi qu'une provision pour congés non pris.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2006 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

II.11. Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements) pour les Divisions des Postes, des Services Financiers Postaux et des Télécommunications, les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats). Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

Depuis 2001, suite à la loi du 15 décembre 2000, sont reprises également sous ce poste les dettes en CCP envers l'Etat ainsi que les dettes en CCP envers des tiers.

III. Informations sur certains postes du bilan

III.1. Mouvements de l'actif immobilisé

cf. pages 80-81

III.2. Acomptes versés et immobilisations incorporelles et corporelles en cours

Il s'agit d'immobilisations en cours de réalisation et qui ne sont pas encore en service au 31 décembre 2006.

Les immobilisations incorporelles en cours se présentent comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Acomptes versés	597,9	70,5
Factures à recevoir	1.521,8	741,6
	2.119,7	812,1

Les immobilisations corporelles en cours se décomposent comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Acomptes versés	44.425,7	32.614,4
Factures à recevoir	14.786,7	11.891,7
	59.212,4	44.506,1

III.3. Terrains et bâtiments

La plupart de ces postes ont fait l'objet d'un «rapport du réviseur d'entreprises sur l'évaluation des propriétés domaniales et des bâtiments y construits ou en voie de construction» daté du 26 février 1993, conformément à l'article 34 (1) de la loi du 10 août 1992.

Les constructions ainsi que les terrains bâtis et non-bâtis ont été transcrits et enregistrés au nom de l'Entreprise suite à un acte d'apport du 24 février 1994.

En 1996, un acte d'apport complémentaire a été dressé entre l'Etat et l'Entreprise, portant sur 3 immeubles (acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993) évalués à leur valeur de marché ainsi que sur 2 bâtiments (en voie de construction lors de l'apport initial au 1^{er} janvier 1993) évalués au prix d'acquisition.

L'acte d'apport complémentaire a fait l'objet d'un rapport du réviseur d'entreprises sur un apport en nature (article 34(1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications).

III.4. Immobilisations financières

Au 31 décembre 2006, les immobilisations financières (valeur nette comptable EUR 84.626.465,43) se présentent comme suit:

	% détenu 31/12/2006	Fonds propres EUR'000	Résultat du dernier exercice disponible EUR'000	Année
Entreprises liées (valeur nette comptable EUR 45.817.298,31):				
P&T Immobilière S.à r.l.	100,00	774,07	386,05	2005
P&T Ré S.A.	99,90	5.000,00	0,00	2006
e-Business & Resilience Centre S.A.	93,40	1.563,13	(1.014,98)	2005
LUXGSM S.A. *	85,00	7.480,03	3.329,66	2005
Michel Greco S.A.	60,00	504,79	213,07	2005
Editus Luxembourg S.A.	51,00	6.550,44	4.452,06	2005
Netcore S.A.	51,00	1.763,97	(54,75)	2005
Visual Online S.A.	51,00	2.224,45	486,85	2005
P&T Consulting S.A.	50,93	1.187,73	43,56	2005

* En date du 01/01/2006, la société CMD S.A. a été absorbée par la société LUXGSM S.A. Les chiffres financiers de 2005 représentent ainsi le cumul de ces deux sociétés.

Créances sur entreprises liées: EUR 1.146.943,98

Avances de trésorerie envers Visual Online (échéance 2019) et P&T Consulting (échéance 2011).

(III.1. Mouvements de l'actif immobilisé)

Libellé	Valeur d'acquisition				
	Solde 31/12/2005 EUR	Entrées EUR	Transferts EUR	Total acquisitions EUR	Diminutions EUR
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	42 607 581,63	3 446 432,17	70 488,41	3 516 920,58	(224 902,30)
Fonds de commerce	135 349,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	812 105,41	1 378 053,51	(70 488,41)	1 307 565,10	0,00
Total immobilisations incorporelles	43 555 036,90	4 824 485,68	0,00	4 824 485,68	(224 902,30)
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains et constructions	294 457 268,77	11 845 137,64	13 739 175,42	25 584 313,06	(286 775,14)
Réseaux de télécommunications	491 385 486,71	11 575 781,20	7 000 442,55	18 576 223,75	0,00
Installations et équipements techniques	440 277 492,83	36 533 140,05	7 954 896,90	44 488 036,95	(9 318 320,13)
Matériel roulant	10 975 885,27	1 392 206,41	0,00	1 392 206,41	(567 553,21)
Matériel informatique	20 334 613,98	1 087 314,49	0,00	1 087 314,49	(2 989 233,54)
Mobilier et matériel de bureau	2 305 411,85	295 605,24	0,00	295 605,24	(47 255,37)
Autres installations, outillage et mobilier	33 615 911,10	2 775 126,14	0,00	2 775 126,14	(3 604 042,12)
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	44 506 072,15	43 400 837,41	(28 694 514,87)	14 706 322,54	0,00
Total immobilisations corporelles	1 304 242 231,56	106 130 022,44	0,00	106 130 022,44	(13 209 137,39)
<i>Immobilisations financières</i>					
Parts dans des entreprises liées	48 480 601,17	5 128 350,00	0,00	5 128 350,00	0,00
Créances sur des entreprises liées	1 068 907,72	150 000,00	0,00	150 000,00	(71 963,74)
Participations	17 159 031,98	20 706 221,56	0,00	20 706 221,56	(203 030,40)
Total immobilisations financières	66 708 540,87	25 984 571,56	0,00	25 984 571,56	(274 994,14)
<i>Patrimoine culturel</i>	6 260 462,80	2 500,00	0,00	2 500,00	(5 144,84)
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 420 766 272,13	136 941 579,68	0,00	136 941 579,68	(13 714 178,67)

		Corrections de valeur				
Solde 31/12/2006 EUR	Solde 31/12/2005 EUR	Augmentations EUR	Diminutions EUR	Solde 31/12/2006 EUR	Valeur nette 31/12/2006 EUR	Valeur nette 31/12/2005 EUR
45 899 599,91	33 189 396,75	4 966 369,75	(208 699,60)	37 947 066,90	7 952 533,01	9 418 184,88
135 349,86	106 024,05	27 069,98	0,00	133 094,03	2 255,83	29 325,81
2 119 670,51	0,00	0,00	0,00	0,00	2 119 670,51	812 105,41
48 154 620,28	33 295 420,80	4 993 439,73	(208 699,60)	38 080 160,93	10 074 459,35	10 259 616,10
319 754 806,69	86 476 965,78	7 959 489,86	(70 309,71)	94 366 145,93	225 388 660,76	207 980 302,99
509 961 710,46	315 373 338,01	21 105 548,74	0,00	336 478 886,75	173 482 823,71	176 012 148,70
475 447 209,65	338 499 600,17	38 829 734,04	(9 255 814,14)	368 073 520,07	107 373 689,58	101 777 892,66
11 800 538,47	8 048 069,65	1 128 144,38	(543 670,24)	8 632 543,79	3 167 994,68	2 927 815,62
18 432 694,93	15 832 135,92	2 217 823,97	(2 619 425,73)	15 430 534,16	3 002 160,77	4 502 478,06
2 553 761,72	1 669 720,77	288 428,27	(46 821,81)	1 911 327,23	642 434,49	635 691,08
32 786 995,12	25 549 926,34	3 634 396,62	(3 209 917,78)	25 974 405,18	6 812 589,94	8 065 984,76
59 212 394,69	0,00	0,00	0,00	0,00	59 212 394,69	44 506 072,15
1 397 163 116,61	765 899 830,30	71 529 169,26	(12 536 041,63)	824 892 957,93	572 270 158,68	538 342 401,26
53 608 951,17	7 791 652,86	0,00	0,00	7 791 652,86	45 817 298,31	40 688 948,31
1 146 943,98	0,00	0,00	0,00	0,00	1 146 943,98	1 068 907,72
37 662 223,14	0,00	0,00	0,00	0,00	37 662 223,14	17 159 031,98
92 418 118,29	7 791 652,86	0,00	0,00	7 791 652,86	84 626 465,43	58 916 888,01
6 257 817,96	0,00	0,00	0,00	0,00	6 257 817,96	6 260 462,80
1 543 993 673,14	806 986 903,96	76 522 608,99	(12 744 741,23)	870 764 771,72	673 228 901,42	613 779 368,17

	% détenu 31/12/2006	Fonds propres EUR'000	Résultat du dernier exercice disponible EUR'000	Année
Participations (valeur nette comptable EUR 33.509.959,67):				
TNT Express Luxembourg S.A.	50,00	4.632,59	683,13	2005
Victor Buck Services S.A.	49,00	3.590,06	2.145,82	2005
Infomail S.A.	45,00	870,42	143,55	2005
Eltrona Interdiffusion S.A.	34,00	15.272,67	1.103,66	2005

Titres ayant le caractère d'immobilisation (valeur nette comptable EUR 4.152.263,47):

Cetrel S.C.	9,42
Luxtrust S.A.	6,67
Eurogiro Network A/S	4,76
Eutelsat Communications S.A.	1,11
Coöperatieve Vereniging International Post Corporation U.A.	1,00
Visa Europe Ltd.	0,01

Au cours de l'exercice 2006, l'Entreprise n'a pas constitué de correction de valeur au niveau des immobilisations financières pour une moins-value jugée durable.

III.5. Patrimoine culturel

Ce poste se présente comme suit:

	31.12.2006 EUR'000	31.12.2005 EUR'000
Patrimoine de l'Office des Timbres (dont une collection d'œuvres d'art: EUR 0,5 mio)	6.187,2	6.189,9
Patrimoine du Musée des Postes et Télécommunications	70,6	70,6
	6.257,8	6.260,5

Au 31 décembre 2006, aucune correction de valeur n'a été requise.

III.6. Stocks

Au 31 décembre 2006, les stocks se présentent comme suit:

	31.12.2006 EUR'000	31.12.2005 EUR'000
Câbles et équipements électroniques	9.041,4	9.117,7
Matières consommables	694,7	802,1
Fournitures	1.926,8	1.453,5
Produits finis et marchandises	2.217,7	2.184,5
	13.880,6	13.557,8

III.7. Créances

La position «Créances résultant de ventes et prestations de services» se décompose comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Créances résultant des services postaux	41.096,5	32.704,9
Créances résultant des services financiers	4.926,9	4.408,8
Créances résultant des services de télécommunications	16.251,1	19.029,0
Créances résultant de services divers	69,3	57,4
Mandats à l'encaissement	28,6	38,4
	62.372,4	56.238,5

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Suivant leur origine, les créances se décomposent comme suit:

en EUR'000	Services postaux	Services financiers	Services de télécommunications	Services divers	Mandats	Total 31.12.2006
Créances nationales	4.495,2	4.926,9	14.708,8	69,3	0,0	24.200,2
Décomptes internationaux	36.601,3	0,0	1.542,3	0,0	28,6	38.172,2
	41.096,5	4.926,9	16.251,1	69,3	28,6	62.372,4

Les «Créances sur des entreprises liées» et les «Créances sur des entreprises avec lesquelles l'Entreprise a un lien de participation» sont renseignées à part dans les comptes annuels de l'Entreprise.

Les autres créances d'un montant total de EUR 19.513.832,53 sont essentiellement constituées par des opérations financières en cours.

Le poste «Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat» résulte d'un dépôt non rémunéré auprès de l'Etat effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre l'Entreprise et l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg.

III.8. Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

III.9. Capitaux propres

Capital

L'Etat détient la totalité du capital de l'Entreprise. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de l'Entreprise, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire.

La base de l'apport initial est constituée par le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Le bilan d'ouverture a été approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa réunion du 14 janvier 1994.

Au 31 décembre 2006, de même qu'au 31 décembre 2005, le capital de l'Entreprise se chiffre à EUR 631,85 mio.

Autres réserves

Il est prélevé sur le bénéfice disponible (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation du fonds de réserve destinée à contribuer au financement des investissements de l'Entreprise.

Le montant de cette dotation obligatoire, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2005, un tel prélèvement sur le résultat s'est imposé, étant donné que la charge des amortissements en 2005 (EUR 79,5 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2006 (EUR 128,4 mio).

Répartition du bénéfice 2005

	en EUR
Fonds de réserve pour investissements	6.107.922,58
Réserve spéciale IF	20.875.000,00
Réserve libre	11.188.093,70
Dividendes versés à l'Etat	35.000.000,00
	73.171.016,28

Au 31 décembre 2006, les autres réserves comportent:

	en EUR
Fonds de réserve pour investissements	6.107.922,58
Réserve fixe PSF	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	90.869.215,15
Réserves libres	303.464.036,97
	406.641.174,70

Plus-values immunisées

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se composent comme suit:

Valeur d'acquisition	Plus-Values immunisées à réinvestir	Plus-Values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-Values immunisées réinvesties en en terrains
Au début de l'exercice	13.239.849,21	22.791.709,95	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	13.239.849,21	0,00
Réinvestissement de la Plus-Value	(13.239.849,21)	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

III.10. Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour impôts

L'Entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les actes passés au nom ou en faveur de l'Entreprise sont exempts des droits de timbre, d'enregistrement, d'hypothèque et de succession, sauf le salaire des formalités hypothécaires.

L'Entreprise bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (6), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2006, l'Entreprise a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.260.468.

En accord avec la législation en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, l'Entreprise a imputé la charge de l'impôt sur la fortune (IF) sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités (IRC). Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

Par contre, depuis le 1^{er} janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve spéciale IF), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Au 31 décembre 2006, les provisions pour impôts (IRC et ICC) dépassent les avances payées de sorte qu'un montant net à provisionner de 9.017.428 EUR est renseigné au passif du bilan.

Au 31 décembre 2006, l'Entreprise était imposée définitivement jusqu'à l'exercice 2002 inclus.

b) Autres provisions

Au 31 décembre 2006, ce poste comprend:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Provisions pour litiges	68,6	70,7
Provision AGDL	310,0	310,0
Provision pour congés non pris	6.243,2	6.832,6
	6.621,8	7.213,3

Dans le cadre de ses activités courantes, l'Entreprise est impliquée dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

L'Entreprise est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts Luxembourg» (AGDL).

Au 31 décembre 2006, l'Entreprise a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

III.11. Dettes

ad 4) Dettes sur achats et prestations de services

Il s'agit des dettes sur achats et prestations de services divers, dont la prestation/livraison a eu lieu en 2006, ainsi que des mandats internationaux. Les dettes ont exclusivement une échéance inférieure à un an.

Le solde se décompose comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Dettes pour services postaux	77,5	77,6
Assignations et versements	2.116,9	1.701,0
Fournisseurs (factures reçues)	28.892,0	29.162,9
Fournisseurs (paiements en suspens)	40,2	0,6
Factures à recevoir sur stocks	1.595,4	273,6
Factures à recevoir sur investissements	16.308,4	12.633,3
Factures à recevoir sur charges	47.624,8	40.817,4
Mandats et décomptes à l'encaissement	545,0	417,3
	97.200,2	85.083,7

ad 9) Autres dettes

La rubrique se décompose au 31 décembre 2006 comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Cautionnements reçus en numéraire	664,2	541,4
Frais de personnel	6.420,8	6.216,3
Autres dettes	733,0	2.518,4
	7.818,0	9.276,1

ad 10) Dettes en CCP

Ce poste intégré au passif du bilan en 2001 se décompose au 31 décembre 2006 comme suit:

	31.12.2006	31.12.2005
	EUR'000	EUR'000
Dettes en CCP envers l'Etat	871.442,3	664.695,3
Dettes en CCP envers les clients tiers	697.765,8	686.853,1
Comptes transitoires	81.280,6	554,1
	1.650.488,7	1.352.102,5

IV. Informations sur certains postes du compte de profits et pertes

IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
	EUR'000	EUR'000	EUR'000
Services postaux	107.816,0	17.078,4	124.894,4
Services financiers postaux	27.692,4	1.070,0	28.762,4
Services de télécommunications	317.443,5	34.011,2	351.454,7
Montant net du chiffre d'affaires	452.951,9	52.159,6	505.111,5
Soit en %	89,67%	10,33%	100,00%

N.B.: Recettes nationales: recettes perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger.

Recettes internationales: recettes perçues sur les opérateurs étrangers.

IV.2. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent principalement un dividende exceptionnel, cumulé de plusieurs exercices, d'un montant de EUR 3,2 mio, de même que les produits de la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers, la cession d'une participation financière, ainsi que les indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de l'Entreprise par des tiers.

Les charges exceptionnelles représentent principalement des amortissements exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet.

V. Autres indications

V.1. Personnel

Au courant de l'exercice 2006, l'Entreprise a employé 2.889 (2005: 2.808) personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2006	2005
Ouvriers	792	713
Fonctionnaires et employés	2.092	2.090
Membres du Comité de Direction	5	5
	2.889	2.808

V.2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

L'Entreprise a alloué au courant de l'exercice 2006 des indemnités aux membres du Conseil d'Administration d'un montant de EUR 193.510,42 (2005: EUR 189.947,00).

L'Entreprise n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

V.3. Engagements

Dans le cadre de diverses lignes de crédit accordées par différentes banques à certaines de ses participations, l'Entreprise s'est engagée à veiller à ce que ses participations respectent les engagements découlant de ces crédits et les supportera financièrement dans les limites de sa participation pour un montant total de EUR 31,2 mio (2005: 33,1 mio).

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires non encore échues au 31 décembre 2006 pour un montant total de EUR 0,14 mio.

D'autre part, l'Entreprise a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2006 pour un montant résiduel de EUR 22,2 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour EUR 6,9 mio pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement a été signé en 2005 un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,26 mio.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES 2006



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2006

Rapport de révision

Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes annuels consolidés

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de ses filiales («le Groupe»), comprenant le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de principes et méthodes comptables appropriés; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les mon-

tants et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, ces comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, 19 avril 2007

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Réviseur d'entreprises

Représentée par Luc Henzig

ACTIF / Bilan consolidé au 31.12.2006

	Note(s)	31/12/2006 EUR	31/12/2005 EUR
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	II.6 / III	15.885,00	20.234,00
C. ACTIF IMMOBILISE		643.966.780,43	609.864.662,96
I. Immobilisations incorporelles	II.7 / IV	11.912.736,13	11.057.114,03
1. Frais de recherche et de développement		281.006,19	113.009,45
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été <i>a) acquis à titre onéreux</i>		<i>9.185.186,62</i>	<i>9.980.020,61</i>
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		205.514,49	151.978,56
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		2.241.028,83	812.105,41
II. Immobilisations corporelles	II.8 / V	611.400.230,23	579.192.177,93
1. Terrains et constructions		258.924.887,65	243.910.979,91
2. Installations techniques et machines		283.317.370,41	280.540.270,99
3. Autres installations, outillage et mobilier		9.813.355,42	10.099.456,33
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		59.344.616,75	44.641.470,70
III. Immobilisations financières	II.9 / VI	14.395.996,11	13.354.908,20
1. Parts dans des entreprises liées		18.500,00	0,00
3. Participations (dont mises en équivalence)		10.201.807,78	7.888.226,73
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		4.152.263,47	5.446.041,91
6. Autres prêts		23.424,86	20.639,56
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.257.817,96	6.260.462,80
D. ACTIF CIRCULANT		2.216.945.491,01	2.008.063.454,14
I. Stocks	II.11 / VII	19.453.915,69	15.660.790,92
1. Matières premières et consommables		13.880.634,10	13.557.780,17
3. Produits finis et marchandises		5.573.281,59	2.103.010,75
II. Créances	II.12 / VIII	920.615.855,66	725.647.872,08
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		89.714.037,59	74.904.696,15
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		569.145,34	901.984,46
4. Autres créances		24.381.901,46	19.472.112,01
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		805.950.771,27	630.369.079,46
III. Valeurs mobilières	II.13 / IX	237.066.234,93	238.678.099,10
3. Autres valeurs mobilières		237.066.234,93	238.678.099,10
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	1.039.809.484,73	1.028.076.692,04
E. COMPTES DE REGULARISATION		15.525.747,34	16.445.241,19
TOTAL DE L'ACTIF		2.876.453.903,78	2.634.393.592,29

PASSIF / Bilan consolidé au 31.12.2006

	Note(s)	31/12/2006 EUR	31/12/2005 EUR
A. CAPITAUX PROPRES		1.101.328.560,81	1.079.918.901,37
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	356.918.569,53	338.008.075,79
VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe -		76.498.737,36	74.020.952,55
VII. Subventions d'investissement en capital		31.087,35	9.706,46
VIII. Plus-values immunisées	II.14 / XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		7.337.345,12	7.254.785,59
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.15	22.937.097,24	27.840.035,30
2. Provisions pour impôts	XIV	15.014.163,01	19.720.761,36
3. Autres provisions	XV	7.922.934,23	8.119.273,94
C. DETTES	II.16 / XVI	1.730.139.686,26	1.506.323.969,63
2. Dettes envers des établissements de crédit		31.838.935,32	33.218.849,94
4. Dettes sur achats et prestations de services		108.054.172,59	87.725.119,98
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		520.133,50	1.829.865,53
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) Dettes fiscales		7.857.799,41	11.226.768,38
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		6.481.304,26	5.939.830,45
9. Autres dettes		8.539.318,36	15.167.968,69
10. Dettes en CCP		1.566.848.022,82	1.351.215.566,66
D. COMPTES DE REGULARISATION		14.711.214,35	13.055.900,40
TOTAL PASSIF		2.876.453.903,78	2.634.393.592,29

Compte de profits et pertes consolidé

au 31 décembre 2006

	Notes	2006 EUR	2005 EUR
A. CHARGES			
2.a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		137.582.030,07	141.457.401,03
b) Autres charges externes		75.240.769,31	71.461.337,86
3.Frais de personnel	XVII	190.814.475,94	182.093.618,18
a) Salaires et traitements		178.008.027,05	170.102.447,64
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		12.699.291,46	11.972.275,59
d) Autres charges sociales		107.157,43	18.894,95
4.a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		80.254.528,19	81.958.451,04
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		880.267,79	503.393,36
5.Autres charges d'exploitation		16.859.393,11	14.714.305,02
6.Corrrections de valeur sur immobilisations financières et valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		52.084,85	417.500,00
7.Intérêts et charges assimilées		1.419.204,82	1.054.540,08
10.Charges exceptionnelles	XX	1.119.164,08	1.293.390,70
11.Impôts sur le résultat		19.417.630,43	20.459.419,62
12.Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		50.869,33	24.006,85
13.Résultat de l'exercice			
a) Part du groupe	II.3	76.498.737,36	74.020.952,55
b) Part des tiers	II.3	3.342.018,24	3.541.299,74
TOTAL DES CHARGES		603.531.173,52	592.999.616,03
B. PRODUITS			
1.Montant net du chiffre d'affaires	XVIII	576.959.136,33	569.166.045,05
2.Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication		2.868.329,37	236.603,53
3.Travaux effectués par l'Entreprise et portés à l'actif		2.366.454,72	1.726.645,56
4.Autres produits d'exploitation		3.644.126,19	2.603.850,98
5.Produits de participations		42.098,49	0,00
6.Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		4.323.206,65	8.516.798,87
7.Autres intérêts et produits assimilés		10.200.138,44	7.759.714,80
9.Produits exceptionnels	XIX	1.275.685,21	2.133.489,46
11.Quote-part dans le résultat des sociétés MEE		1.851.998,12	856.467,78
TOTAL DES PRODUITS		603.531.173,52	592.999.616,03

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2006

NOTE I - GÉNÉRAL

L'Entreprise des Postes et Télécommunications (la Maison Mère) est la Maison Mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications («le Groupe»). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'Etat concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'Etat, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

NOTE II - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

1) *Présentation*

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Maison Mère ainsi que de ses participations principales. Les participations dans des sociétés filiales et des sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les sociétés sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2) *Base de consolidation*

Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif (dont le pourcentage de détention est de plus de 50%), sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable (dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50%), sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence.

Début 2006, la Maison Mère a constitué la société P&T Ré S.A. dont elle est l'actionnaire principal. Cette société est consolidée selon la méthode dite de l'intégration globale.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de LUXGSM S.A. du 23 janvier 2006 a approuvé la fusion - absorption de la société CMD S.A. avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. Cette même assemblée a également décidé d'augmenter le capital. Cette augmentation a été souscrite par l'Entreprise des Postes et Télécommunications qui en contrepartie a fait un apport en nature de sa clientèle pré-payée et post-payée.

En juillet 2006, la Maison Mère a pris une participation de 49% dans la société Victor Buck Services S.A.. La méthode de consolidation pour cette nouvelle acquisition est celle de la mise en équivalence.

Fin 2006, l'Entreprise des Postes et Télécommunications a vendu sa participation dans la société Infonet.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur année comptable le 31 décembre.

3) Périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2006	Pourcentage de contrôle 2006	Pourcentage d'intérêt 2006	Méthode de consolidation 2006
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	Maison Mère		
P&T Immobilière S.à r.l.	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	CG
e-Business & Resilience Centre S.A. (Anc. e-Business Recovery Centre S.A.)	Luxembourg	93,40%	93,40%	CG
LUXGSM S.A. (Anciennement Mobilux S.A.)	Luxembourg	85,00%	85,00%	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	50,10%	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
Netcore S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	CG
P&T Consulting S.A.	Luxembourg	50,93%	50,93%	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%	CME
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	CME
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	CME
Consolidation globale: CG				
Consolidation par mise en équivalence: CME				

4) Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2006	Pourcentage de contrôle 2006	Pourcentage d'intérêt 2006	Méthode de consolidation 2006
P&T Consulting France S.A.S.	Lyon, F	100,00%	50,93 %	NC
Cetrel S.C.	Luxembourg	9,42%	9,42%	NC
Luxtrust S.A.	Luxembourg	6,67%	6,67%	NC
Eurogiro Network A/S	Copenhagen, DK	4,76%	4,76%	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,11%	1,11%	NC
Coöperative Vereniging				
International Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00%	1,00%	NC
Visa Europe Ltd	London, UK	0,01%	0,01%	NC
Luxradio S.à r.l.	Luxembourg	0,00%	3,40%	NC
Non consolidé: NC				

5) Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la Maison Mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est inscrite au passif du bilan consolidé.

6) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

7) Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des frais de recherche et de développement, des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation de la Maison Mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Frais de recherche et de développement	3/4 ans
Droits de câble	5/10/12 ans
Droits dans Groupement d'Intérêts Economiques	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/5 ans

Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

8) Immobilisations corporelles

Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l'Etat avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à la Maison Mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la Maison Mère après le 1^{er} janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la Maison Mère effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la Maison Mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Stations hertziennes	10/15 ans
Bâtiments, Installations, techniques et sociales	7/10 ans
Sécurité bâtiments	7/10 ans

Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993 dans le chef de la Maison Mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

Réseaux souterrains	20 ans
Réseaux d'accès	10 ans

Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Installations	4/5/7/10 ans
(transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal,...)	

Equipements	3/5 ans
(guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers,...)	

Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

Matériel roulant: véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant: véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées à la clôture de l'exercice.

9) Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente.

10) Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

11) Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de la Division des Télécommunications de la Maison Mère, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

Les stocks de matières consommables sont évalués au prix d'acquisition.

12) Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de facturation, à l'exception des décomptes du trafic international de la Maison Mère qui sont basés sur des estimations. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

13) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Par ailleurs, les valeurs mobilières à revenu fixe destinées à servir de façon durable à l'activité de l'Entreprise et gardées jusqu'à l'échéance, sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

14) Plus-values immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

15) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges et congés non pris.

Les provisions pour impôts sont calculées en fonction des estimations de la charge fiscale au titre de l'exercice 2006 et des exercices antérieurs non encore imposés définitivement.

16) Dettes

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats) ainsi que les dettes en CCP envers l'Etat et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

17) Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

NOTE III – FRAIS D'ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2006, les mouvements sur les frais d'établissement du Groupe se présentent comme suit:

Valeurs brutes	TOTAL
Au début de l'exercice	80.615,89
Entrées en périmètre	0,00
Entrées au cours de l'exercice	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	80.615,89
Corrections de valeur	
Au début de l'exercice	(60.381,89)
Entrées en périmètre	0,00
Dotations de l'exercice	(4.349,00)
Reprises de l'exercice	0,00
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	(64.730,89)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	15.885,00

NOTE V - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2006, les mouvements sur les immobilisations corporelles du Groupe se présentent comme suit:

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Réseaux de télécommunications	Installations techniques, machines et outillages
Au début de l'exercice	334.384.530,26	491.390.871,46	445.996.600,63
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	919.675,45	8.663.219,38	28.525.064,23
Sorties au cours de l'exercice	(286.775,14)	0,00	(9.389.398,99)
Plus-values immunisées réinvesties	0,00	0,00	0,00
Transferts de l'exercice	23.570.342,55	9.913.004,37	16.361.902,47
Au terme de l'exercice	358.587.773,12	509.967.095,21	481.494.168,34
Corrections de valeur			
Au début de l'exercice	(90.473.550,35)	(315.375.357,29)	(341.471.843,81)
Entrée en périmètre	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	(9.259.644,83)	(21.106.894,93)	(39.519.511,21)
Reprises de l'exercice	70.309,71	0,00	9.319.093,00
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	10.621,10
A la fin de l'exercice	(99.662.885,47)	(336.482.252,22)	(371.661.640,92)
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	258.924.887,65	173.484.842,99	109.832.527,42

NOTE IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2006, les mouvements sur les immobilisations incorporelles du Groupe se présentent comme suit:

Valeurs brutes	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce acquis à titre onéreux	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au début de l'exercice	513.137,48	45.004.800,03	787.513,97	812.105,41	47.117.556,89
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées au cours de l'exercice	252.584,76	4.444.536,32	133.350,00	1.667.931,96	6.498.403,04
Sorties au cours de l'exercice	0,00	(207.891,39)	0,00	0,00	(207.891,39)
Transferts de l'exercice	20.390,00	234.683,29	0,00	(239.008,54)	16.064,75
A la fin de l'exercice	786.112,24	49.476.128,25	920.863,97	2.241.028,83	53.424.133,29
Corrections de valeur					
Au début de l'exercice	(400.128,03)	(35.024.779,42)	(635.535,41)	0,00	(36.060.442,86)
Entrées en périmètre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	(104.978,02)	(5.474.053,60)	(79.814,07)	0,00	(5.658.845,69)
Reprises de l'exercice	0,00	207.891,39	0,00	0,00	207.891,39
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A la fin de l'exercice	(505.106,05)	(40.290.941,63)	(715.349,48)	0,00	(41.511.397,16)
Valeurs nettes					
à la fin de l'exercice	281.006,19	9.185.186,62	205.514,49	2.241.028,83	11.912.736,13

Mobilier et matériel roulant	Autres installations	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
38.631.362,77	2.227.771,79	44.641.470,70	1.357.272.607,61
0,00	0,00	0,00	0,00
3.715.368,31	35.790,21	65.811.712,33	107.670.829,91
(3.894.377,33)	(33.224,31)	(25.708,65)	(13.629.484,42)
0,00	0,00	0,00	0,00
151.237,35	1.070.306,14	(51.082.857,63)	(16.064,75)
38.603.591,10	3.300.643,83	59.344.616,75	1.451.297.888,35
(29.114.715,16)	(1.644.963,07)	0,00	(778.080.429,68)
0,00	0,00	0,00	0,00
(4.463.432,49)	(243.396,04)	0,00	(74.592.879,50)
3.370.762,66	15.485,69	0,00	12.775.651,06
0,00	(10.621,10)	0,00	0,00
(30.207.384,99)	(1.883.494,52)	0,00	(839.897.658,12)
8.396.206,11	1.417.149,31	59.344.616,75	611.400.230,23

NOTE VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2006, les principales participations non consolidées sont les suivantes:

Nom de la société	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation (en EUR)
Cetrel SC ²⁾	EUR	9,42%	6.304.978	426.869	350.775
Luxtrust S.A. ³⁾	EUR	6,67%	4.500.000	0	300.000
Eurogiro Network A/S ²⁾	DKK	4,76%	13.452.239	3.912.191	0
Eutelsat Communications S.A. ¹⁾ (Anciennement Satbirds SAS)	KEUR	1,11%	1.106.804	(3.236)	3.497.993
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²⁾	EUR	1,00%	6.224.518	482.338	3.486

1) Comptes annuels au 30.06.2006

2) Comptes annuels au 31.12.2005

3) Société constituée en date du 18.11.2005

NOTE VII - STOCKS

Au 31 décembre 2006, les stocks se décomposent comme suit:

	2006	2005
Matières premières et consommables	13.880.634,10	13.557.780,17
Produits finis et marchandises	5.573.281,59	2.103.010,75
	19.453.915,69	15.660.790,92

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la Maison Mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

NOTE VIII - CREANCES

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la Maison Mère et l'Etat du Grand-duché du Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2006, les créances se décomposent comme suit:

	2006	2005
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat	805.950.771,27	630.369.079,46
Créances résultant de ventes et prestations de services	89.714.037,59	74.904.696,15
Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation	569.145,34	901.984,46
Autres créances	24.381.901,46	19.472.112,01
	920.615.855,66	725.647.872,08

NOTE IX - VALEURS MOBILIERES

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

NOTE X - AVOIRS EN BANQUES

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XVI). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

NOTE XI - CAPITAL SOUSCRIT

L'Etat détient la totalité du capital de la société. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la Maison Mère, l'Etat a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2006, le capital de la Maison Mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

NOTE XII - RÉSERVES CONSOLIDÉES

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants:

	2006	2005
Fonds de réserve de la Maison Mère	406.641.174,70	368.470.158,42
Différence de première consolidation positive	(66.294.666,42)	(46.193.753,41)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	12.182.703,66	11.342.313,19
	356.918.569,53	338.008.075,79

Le fonds de réserve de la Maison Mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la Maison Mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la Maison Mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'Etat) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2005, un tel prélèvement sur le résultat s'est imposé, étant donné que la charge des amortissements en 2005 (EUR 79,5 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2006 (EUR 128,4 mio).

Au 31 décembre 2006, les fonds de réserve de la Maison Mère comportent :

	2006	2005
Fonds de réserve pour investissements	6.107.922,58	0,00
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	90.869.215,15	84.636.641,15
Réserves libres	303.464.036,97	277.633.517,27
	406.641.174,70	368.470.158,42

NOTE XIII - PLUS-VALUES IMMUNISEES

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de 40.576.144,08 EUR, dont un montant de 4.544.584,92 EUR a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de 22.791.709,95 EUR en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de 13.239.849,21 EUR des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se détaillent comme suit:

Valeurs d'acquisition	Plus-values immunisées à réinvestir	Plus-values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	13.239.849,21	22.791.709,95	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	13.239.849,21	0,00
Réinvestissement des Plus-values	(13.239.849,21)	0,00	0,00
Valeurs brutes/nettes à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

NOTE XIV - PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les sociétés filiales du Groupe sont soumises à tous les impôts applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés ou quasi entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La Maison Mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la Maison Mère. Ces sommes sont arrêtees chaque année par le Gouvernement en conseil. Pour l'exercice 2006, la Maison Mère a estimé le montant donnant lieu à cet allègement fiscal à EUR 12.260.468.

NOTE XV - AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de ses activités courantes, la Maison Mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

La Maison Mère est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg» (AGDL). La Maison Mère a constitué une provision en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants.

NOTE XVI - DETTES

La durée résiduelle des dettes se décompose comme suit:

	à un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	684.711,62	978.223,70	30.176.000,00	31.838.935,32
Dettes sur achats et prestations de services	108.054.172,59	0,00	0,00	108.054.172,59
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	520.133,50	0,00	0,00	520.133,50
Dettes envers les entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales	7.857.799,41	0,00	0,00	7.857.799,41
Dettes sociales	6.481.304,26	0,00	0,00	6.481.304,26
Autres dettes	8.535.693,11	3.625,25	0,00	8.539.318,36
Dettes en CCP	1.566.848.022,82	0,00	0,00	1.566.848.022,82
Total	1.698.981.837,31	981.848,95	30.176.000,00	1.730.139.686,26

Les dettes en CCP de la Maison Mère sont composées d'une part de la dette envers l'Etat pour un montant de 871,4 millions d'EUR et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de 695,4 millions d'EUR.

NOTE XVII - PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a employé 3.346 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2006	2005
Ouvriers	866	783
Employés	2.459	2.442
Cadres	21	27
	3.346	3.252

Au 31 décembre 2006, le poste des frais de personnel se décompose comme suit:

	2006	2005
Salaires	178.008.027,05	170.102.447,64
Charges sociales	12.699.291,46	11.972.275,59
Autres charges sociales	107.157,43	18.894,95
	190.814.475,94	182.093.618,18

NOTE XVIII - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2006 en millions d'EUR:

En million d'EUR	Recettes nationales	Recettes internationales	Totaux
Services de télécommunications	352,89	34,01	386,90
Services postaux	104,25	17,08	121,33
Services financiers postaux	27,69	1,07	28,76
Autres	39,96	0,00	39,96
Total	524,79	52,16	576,95

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

NOTE XIX - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la Maison Mère par des tiers et par des articles vendus par les bureaux postaux ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la Maison Mère.

NOTE XX - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles retirées de l'actif avant l'amortissement complet ainsi que des corrections de valeurs sur créances irrécouvrables.

NOTE XXI - RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance s'élève à EUR 481.010,42.

La Maison Mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction.

NOTE XXII - ENGAGEMENTS

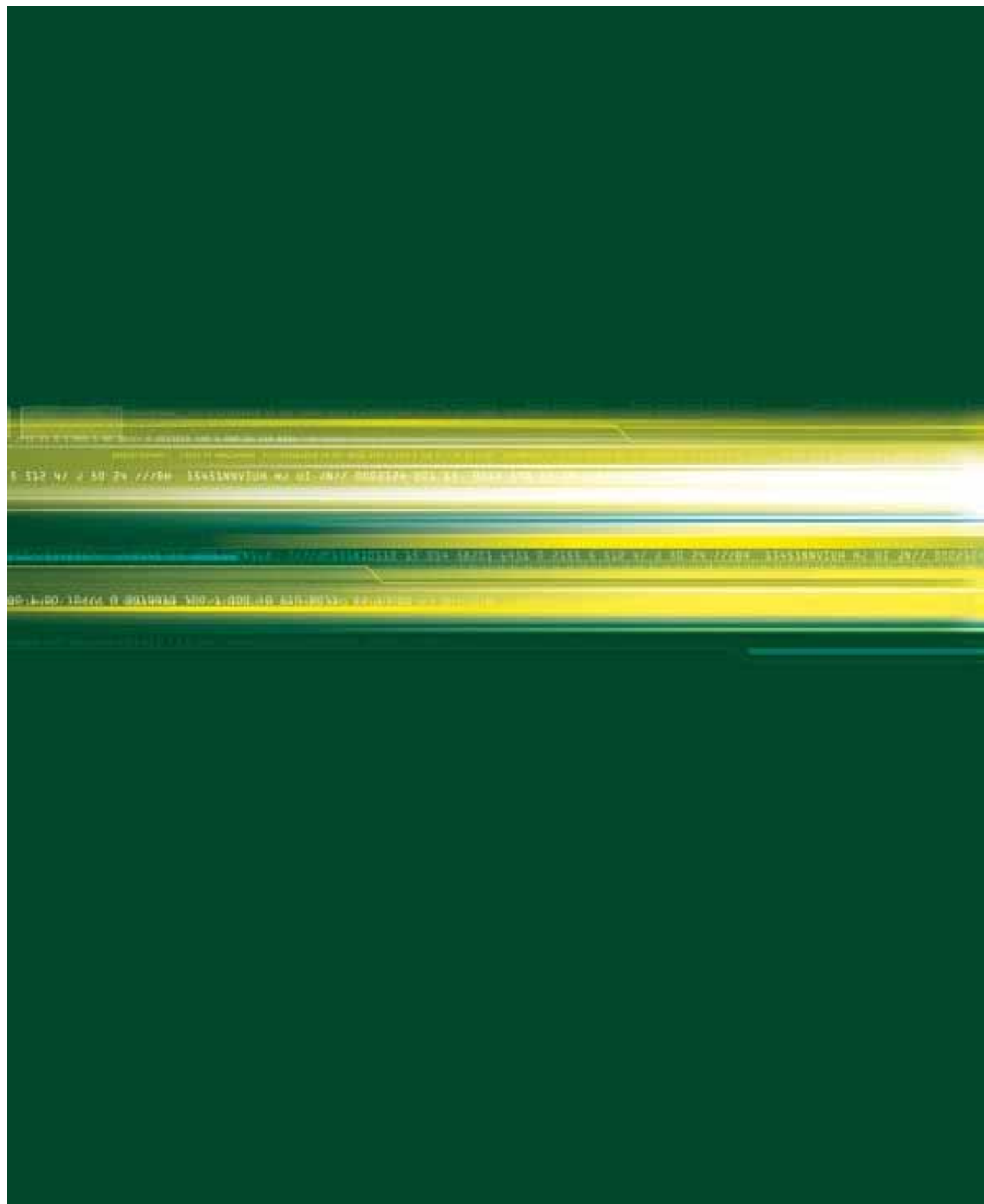
Dans le cadre de diverses lignes de crédit accordées par différentes banques à certaines de ses participations, la Maison Mère s'est engagée à veiller à ce que ses participations respectent les engagements découlant de ces crédits et les supportera financièrement dans les limites de sa participation pour un montant total de EUR 31,2 mio (2005: 33,1 mio).

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,15 mio et des garanties locatives pour un montant total de EUR 0,30 mio.

Pour les opérations de leasing financier un montant de EUR 2,43 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux le Groupe s'est engagé pour un montant de EUR 0,36 mio, couvrant la durée restante des baux.

D'autre part, le Groupe a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2006 pour un montant résiduel de EUR 29,15 mio pour acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour achat de matériel et prestations de services.

Finalement a été signé en 2005, un contrat de vente à terme d'un immeuble à construire pour un montant évalué à EUR 3,26 mio.



P&TLuxembourg

Partout. Avec vous.

L-2020 Luxembourg - www.ept.lu